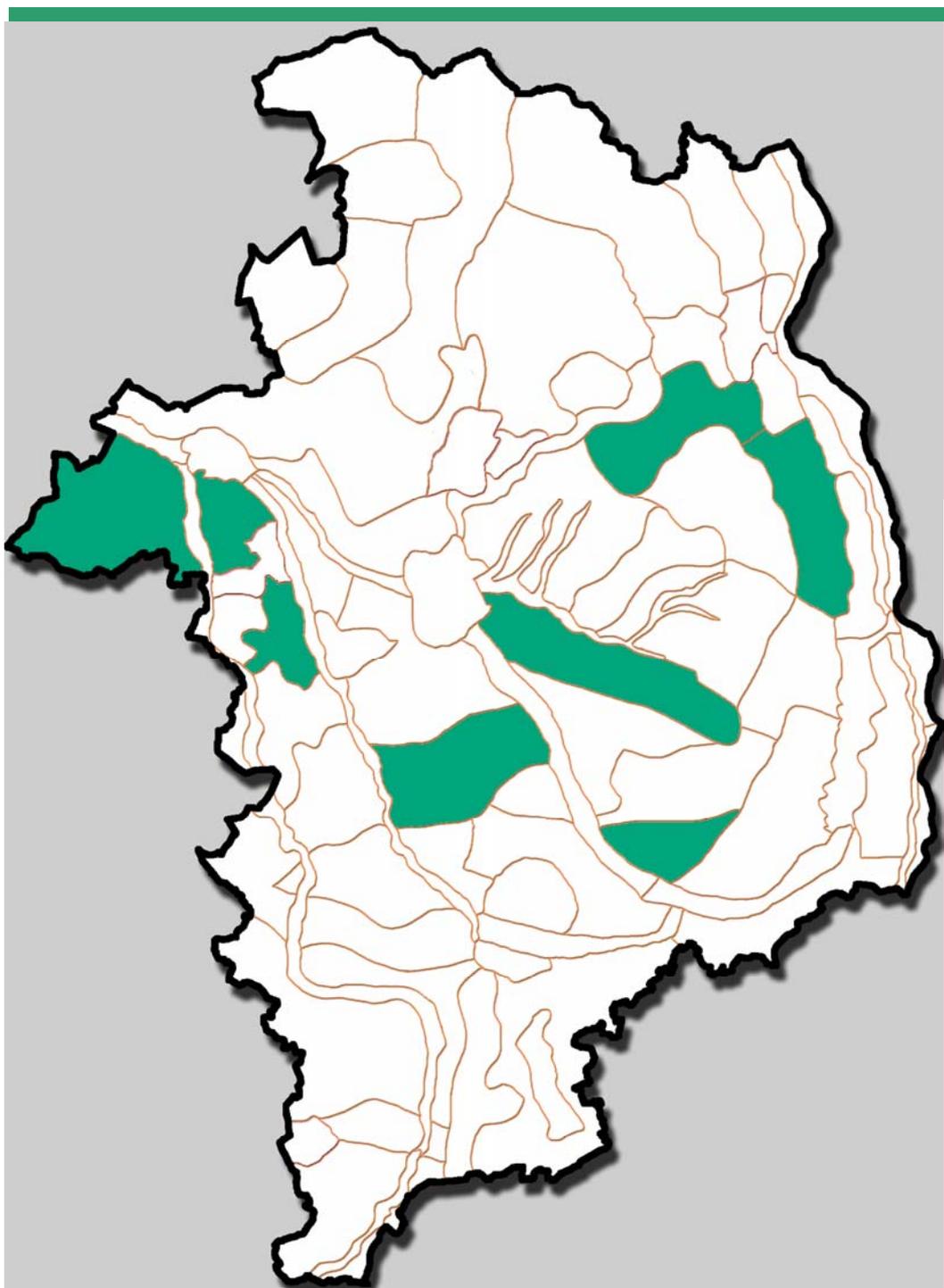


## B-10 LES PAYSAGES MIXTES DE PLAINES ET BOIS



RÉPARTITION GLOBALE SUR LE DÉPARTEMENT

## GRANDES CARACTÉRISTIQUES

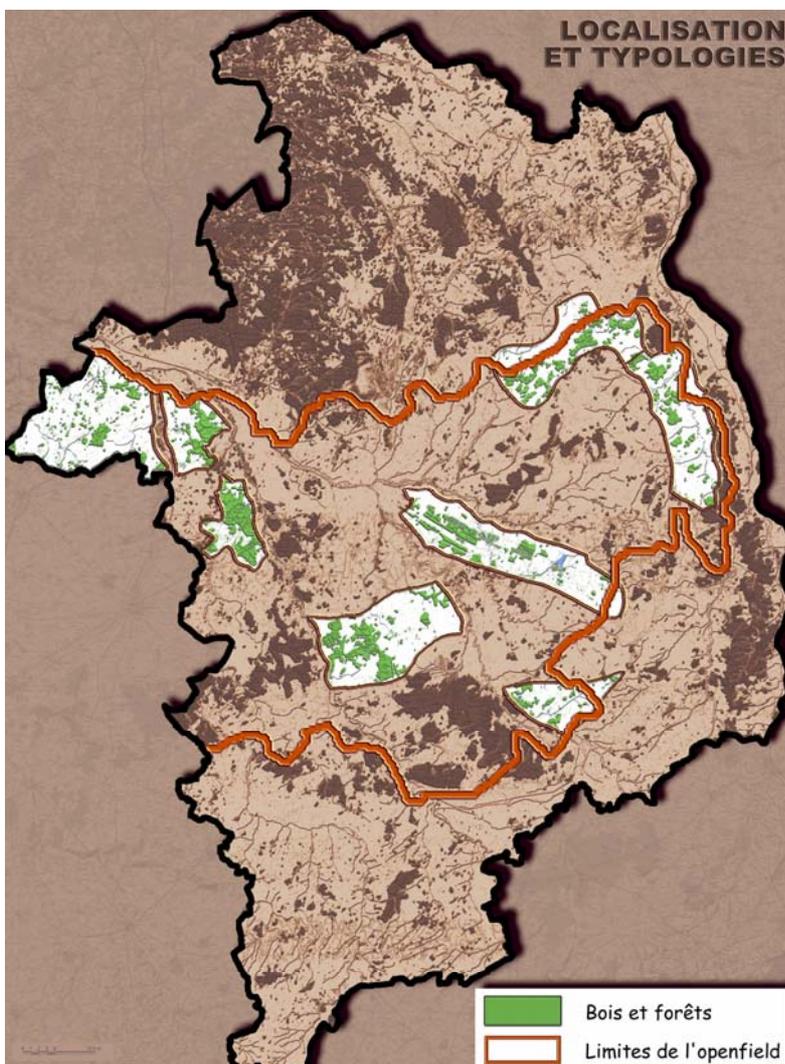
### Des plaines piquetées de bois

Les paysages de bocages boisés se caractérisent par une occupation duelle de l'espace que semblent se disputer deux formes opposées, le bois et la plaine. La touffeur intime et fermée contre l'ouverture d'un paysage panoptique. Le rapport entre espace ouvert et boisements qualifie cet ensemble : la plaine en est la composante dominante. Ce ne sont point des bois dans lesquels s'ouvriraient de vastes clairières mais bien des paysages de plaine que ponctuent bois et boqueteaux.



*L'image récurrente de la plaine ponctuée*

Le taux de boisement est inférieur à trente pour cent et ces unités apparaissent comme des moments particuliers de la plaine dans lesquels des masses boisées disposées à intervalle plus ou moins régulier donnent mesure à un paysage fluide et ouvert. Ce sont des paysages déterminés par ces deux composantes : les bois et les champs cultivés fondent la morphologie du territoire. Les seules figures apparentes sont celles du boisement, celles de la plaine et les haies sont généralement absentes. Comme le montre la carte ci-contre, ces situations s'observent essentiellement dans les paysages d'openfield, en leur sein ou sur leurs franges. Avant la phase de généralisation du labour, la Champagne Berrichonne fut une plaine ponctuée de bois entre lesquels se développaient des landes pâturées par les moutons et des champs livrés à la polyculture ; le rapport entre les pleins et les vides était à peu près identique à celui que propose aujourd'hui cet ensemble. Aux textures près, qui furent beaucoup plus nuancées, ces paysages figurent un modèle de " paysage fossile " qui exprime le passé de cette plaine en mutation. Leur localisation correspond à la nature des sols (dépôts sableux et argileux au centre et à l'ouest), à la proximité de zones boisées (abords du Val de Loire et du Pays Fort) ou à un usage particulier qui est incompatible avec la grande culture (emprise militaire d'Avord).

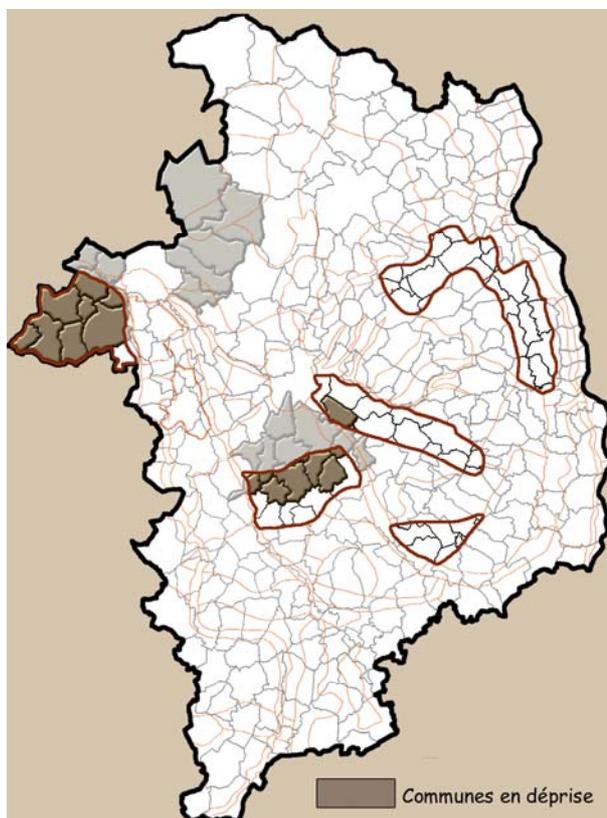


*Carte de localisation des paysages de plaine boisée*

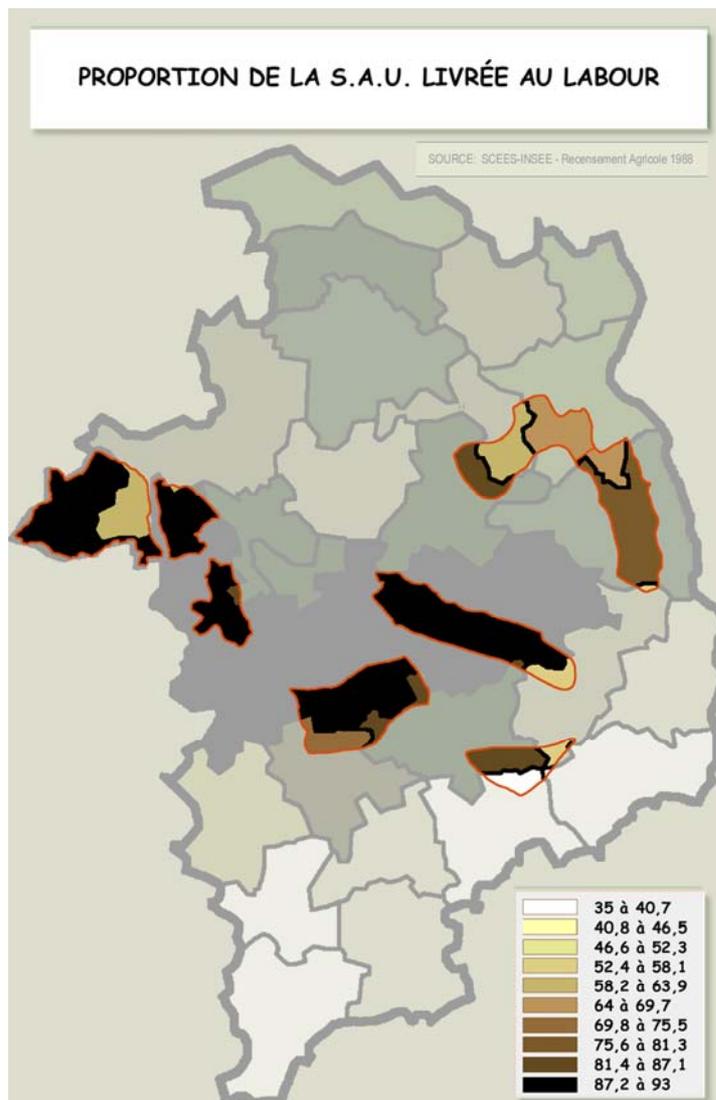
## Une activité agricole " de plaine ", quelques signes de fragilité

L'occupation du sol reste largement dominée par le labour. La majeure partie des unités affiche une proportion de la SAU consacrée à la culture qui correspond aux maxima départementaux, à l'exception de la frange orientale. Les parties non boisées sont entièrement couvertes par les champs de céréales et de protéagineux qui renforcent l'aspect fortement contrasté de ces paysages.

La répartition du foncier entre les bois et les parties cultivées impose des contraintes d'exploitation qu'ignore l'openfield, ce qui a pour conséquence de fragiliser quelque peu les exploitations. La déprise agricole dans le département se localise sur trois zones : la région de Graçay, l'interfluve entre Cher et Auron, situées pour une grande part dans cet ensemble des plaines boisées et le sud de la Sologne.



La déprise agricole dans les plaines boisées

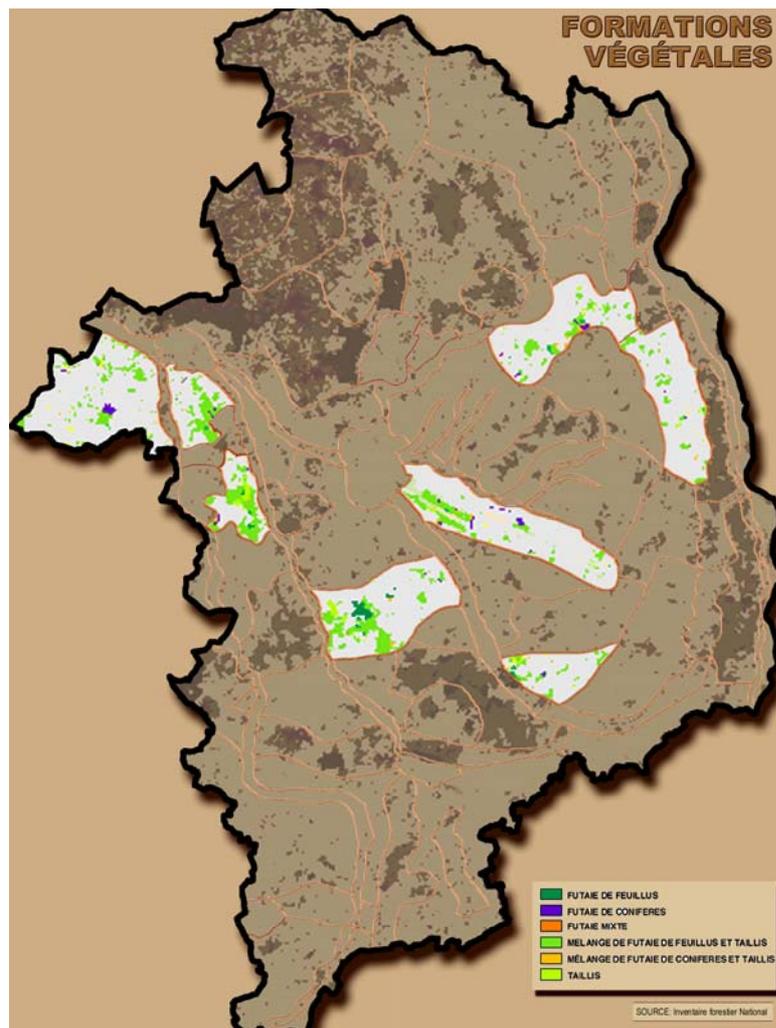


## Zones boisées : un paradigme de la forêt du Cher

Les bois et forêts qui constituent la deuxième composante de ces paysages sont conformes à l'image de la forêt du Cher telle qu'elle est décrite dans le chapitre 1 (page 47). Le taillis sous futaie traditionnel est progressivement converti à la futaie, essentiellement feuillue. On observe cependant quelques exemples de futaie résineuse sur taillis feuillu et de futaie résineuse pure, en particulier au nord (région de Graçay et zone de contact avec le Pays Fort) et il faut mentionner le cas particulier du terrain militaire, qui fut assez largement boisé en pins (voir unité 10-6).

### Habitat : le modèle champenois

La répartition de l'habitat est celle de la Champagne Berrichonne, disposé selon un ordre double : des villages, groupés le plus souvent au niveau des vallées qui traversent la plaine et des fermes isolées au sein des champs de culture, les hameaux et écarts groupés sont pratiquement absents.



Carte des natures de boisements

## Structure visuelle, entre ouverture et fermeture, variabilité des profondeurs

La dualité de l'occupation du sol propose un système de vision ouvert ponctué d'une succession d'écrans qui donnent mesure à ces paysages et créent des profondeurs de vue " accompagnées ". C'est une phase enrichie de la plaine car elle comporte un enchaînement de scènes plus complexes.

### Témoins ou figures d'évolution ?

Si la majeure partie des sept unités qui constituent cet ensemble est constitué de figures particulières de la plaine qui en évoquent les formes passées, cette dualité plaine bois peut aussi correspondre à des figures ultimes d'altération du bocage. C'est le cas de l'unité 10-1, qui se situe aux confins de la plaine champenoise et du Boischaut, dans laquelle les figures bocagères ne sont pas absentes, existent à l'état reliquaire et cèdent progressivement le pas devant l'extension du labour. Elle fut cependant classée dans cet ensemble car c'est cette image qui non seulement domine mais s'étend jour après jour.

## PALETTES CHROMATIQUES

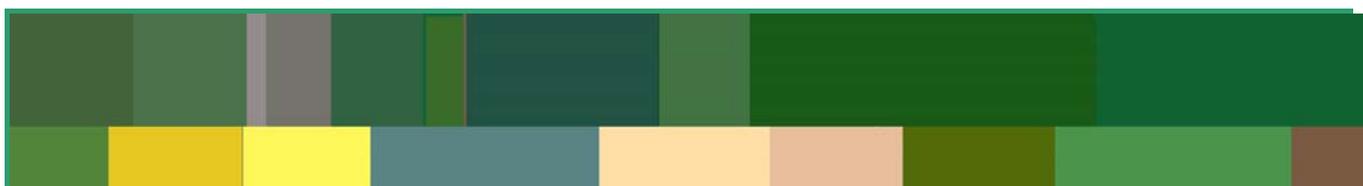
Les palettes chromatiques expriment la dualité contrastée de ces paysages : les couleurs du paysage sont déterminées par la confrontation entre les couleurs changeantes de la mosaïque culturelle et les teintes de la forêt aux deux visages vert et brun entre lesquels s'interposent les verdures tendres du printemps et les rubescences de l'automne.



*Couleurs d'hiver, couleurs de terre*



*Couleurs du printemps, quand jouent les jeunes semis, la terre brune et le friselis de verdure nuancé par les teintes délicates des frondaisons juvéniles*



*L'été: homogénéité verte de la forêt et mosaïque des teintes de la polyculture*



*Les cuivres et les bruns fugaces de l'automne sur fond de bruns revenus*

## LISTE DES UNITÉS

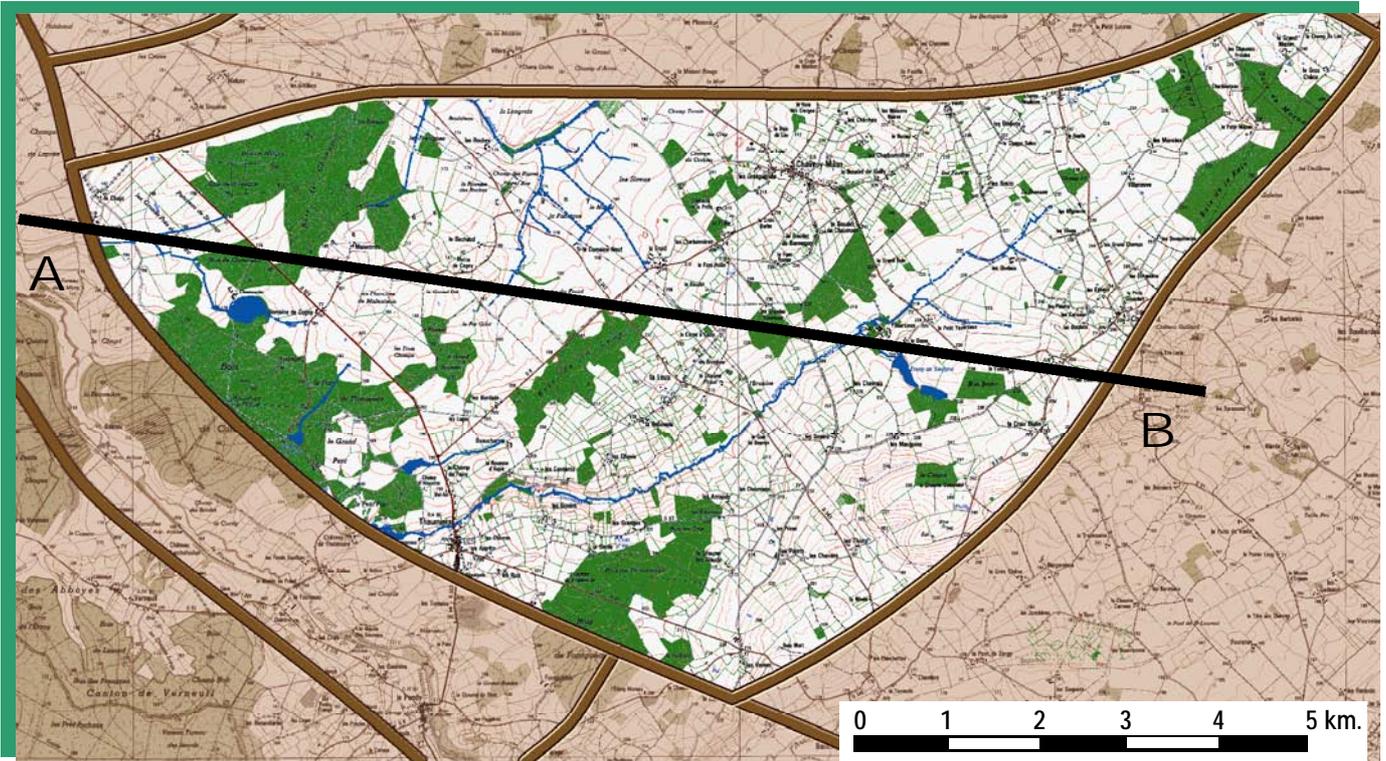
- 10-1 CAMPAGNE A BOQUETEAUX DE DUN
- 10-2 INTERFLUVE ENTRE CHER-ARNON
- 10-3 LA PLAINE PONCTUEE QUI S'INCLINE VERS LA LOIRE
- 10-4 LE PIEMONT DU PAYS FORT
- 10-5 PLAINE BOISEE D'ENTRE CHER ET AURON
- 10-6 POLYGONE DE TIR DE BOURGES
- 10-7 MOSAÏQUE BOISEE DE GRAÇAY





## 10-1 LA CAMPAGNE A BOQUETEAUX DE DUN

### Le bocage converti en espace ouvert



*Entre plaine et Boischaut, prise entre deux figures bocagères plus ou moins altérées, la campagne de Dun est un paradigme des mutations actuelles : cette ancienne terre bocagère, dont il ne reste de traces tangibles que dans la dépression qui en occupe le centre, montre de façon exemplaire la progression inéluctable de ces plaines néoformées -au détriment du bocage- qui risquent d'être une image du futur de nos régions herbagères en quête de gestion. La ponctuation de bois et de boqueteaux en donnant mesure à ces espaces ouverts leur confère cependant une identité particulière et un réel intérêt plastique, c'est un paysage qui semble dessiné.*



**A**

**COUPE**

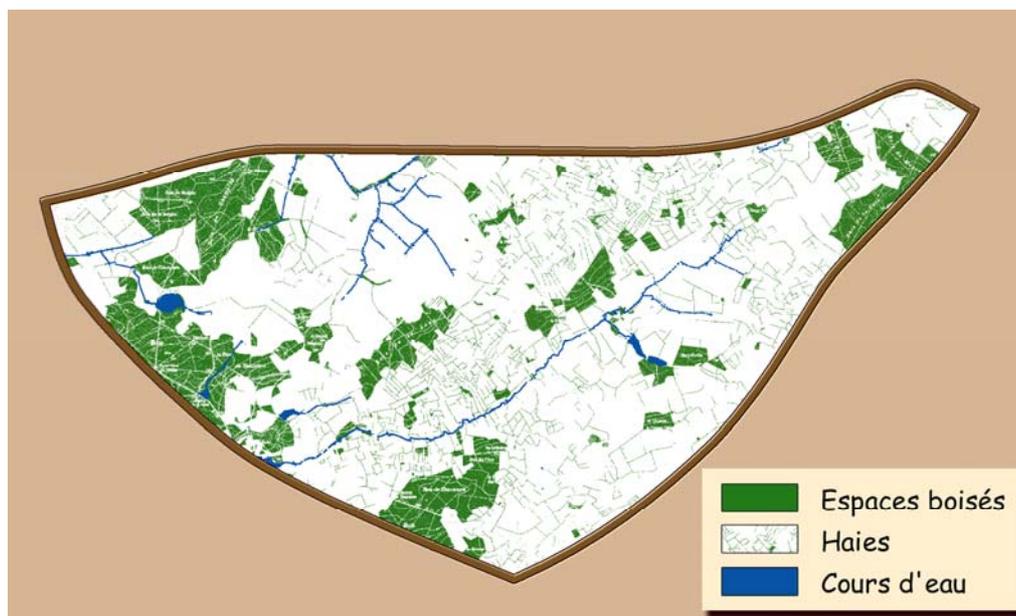
**B**

## DESCRIPTION GENERALE

La description des paysages de bocages<sup>67</sup> a montré qu'aux confins du Boischaut et de la Vallée de Germigny le bocage subissait une évolution radicale qui allait ponctuellement jusqu'à la complète disparition de la trame des haies et l'abandon du pâturage au profit du labour. C'est ainsi que les unités 2-7 et 2-9 sont apparues comme des figures très régressives du bocage, l'une fut qualifiée de découverte et l'autre de transition (entre bocage et plaine). Entre ces deux unités, la campagne de Dun représente

une phase de régression plus avancée, et se présente comme une plaine à boqueteaux qui enserrant quelques reliques bocagères qui en font un moment privilégié de la longue transition entre les paysages de bocage et la Champagne Berrichonne. Cette unité affecte la forme d'un triangle dont le côté occidental est la vallée de l'Auron et qui se déploie sur des terrains du Bajocien et du Bathonien composés de marnes et d'oolithes et se limite au sud sur la petite cuesta avachie que forment les couches bajociennes

sur celles du Lias sous-jacent. Le relief de l'unité est légèrement déprimé sur son axe par une petite vallée affluente de l'Auron d'orientation nord-est sud-ouest, creusée par le ruisseau du Cocherat. Le fond et les versants de ce vallon, occupés par des sols frais moins propices au labour que les sols du plateau environnant, portent la majeure partie des figures bocagères qui ont subsisté. La carte ci-dessous montre la relation entre la densité des haies et le thalweg du ruisseau.



*Répartition des bois et haies, réseau hydrographique*

## Trois entités figurent la transition

La "campagne de Dun" prise entre une partie sud qui est demeurée bocagère et une figure de bocage en mutation au nord décline en trois séquences la transition dans un contexte général d'espace ouvert. Ce n'est pas à proprement parler une plaine d'openfield, c'est plutôt une métaphore de campagne

ouverte, qui figure le stade ultime de la régression des formes paysagères du bocage. Au sud est du vallon du ruisseau du Cocherat, le territoire demeure majoritairement voué à l'herbage dans un contexte paysager très ouvert : les parcelles vastes furent délimitées par des bouchures,

qui se raréfient et se voient remplacées par des clôtures, les labours font leur apparition et se mêlent aux pâtures (cultures fourragères), l'ensemble compose un paysage ouvert et transparent, que ponctuent quelques bois par les lignes vertes de leurs lisières.

Le thalweg du ruisseau central se lit comme une légère dépression linéaire dans laquelle la carte montre une trame de haies beaucoup plus dense mais qui ne remet pas en cause l'aspect ouvert et transparent du paysage : les haies sont des bouchures basses plutôt éclaircies ou d'anciennes haies à étages très dégradées qui offrent çà et là des alignements ponctuels de têtards ou quelques belles figures d'arbres isolés.

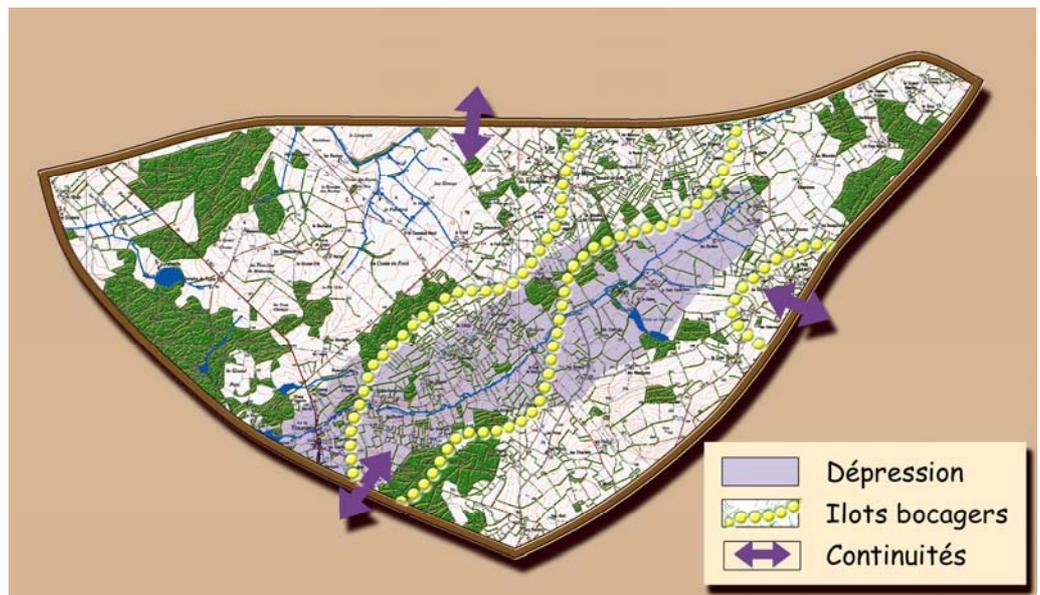


*Espace ouvert, paysage transparent et lisières boisées au droit de la cuesta méridionale*

Comme le montre la carte, les îlots bocagers ne correspondent pas exactement au thalweg du ruisseau, mais débordent sur le plateau le long d'un axe Thaumiers Chalivoy-Milon.



*Les arbres isolés : figures reliques*



*L'organisation du territoire en trois entités*

Enfin, la partie septentrionale est clairement organisée comme une succession de bois et de portions de plaine de culture ; le parcellaire s'élargit et l'herbe cède le pas devant la charrue tandis que l'horizon en s'amplifiant instaure un dialogue épuré entre ciel et terre. Les bosquets, les arbres isolés, un quelconque reliquat de bouchures, la silhouette d'une

ferme se drapent dans ce paysage qui s'ouvre d'une importance singulière. Lorsque s'élargissent les vues, que se simplifie le paysage, chaque objet, chaque motif se trouve investi d'une singulière gravité.

*Les figures fragiles et essentielles, à la naissance de la plaine*



## Le construit semble accompagner la transition paysagère

L'organisation du bâti est assez cohérente avec la répartition des espaces ouverts et fermés : urbanisation dispersée en écarts dans la partie centrale, petits bourgs et fermes isolées sur le plateau. Le bâti ancien est proche de celui du Boischaut et de la vallée de Germigny avec des bâtiments trapus, peu percés, aux façades de calcaire parfois enduites à la

chaux que surmontent des toitures de tuiles cuivrées et d'ardoise. La grande ouverture de ce territoire installe chaque construction dans une totale visibilité, composant des scènes dans lesquelles les lignes des toitures se posent sur les horizontales découvertes du paysage.

La campagne de Dun est traversée en son milieu par un

couloir de lignes électriques à très haute tension que la transparence du paysage rend aussi perceptibles que les tronçons qui franchissent la plaine de Champagne, alors que plus au sud, le même ouvrage se laisse absorber par la densité de la trame verte. S'il demeure monumental et hors d'échelle, il impose sa marque sur un territoire moins étendu.



*La visibilité du bâti... et de la ligne électrique*

## LES ENJEUX DU PAYSAGE

### Protéger, aménager...

Les principaux enjeux sont liés à l'ouverture visuelle et au démembrement progressif de la structure paysagère. Le modèle champenois est en expansion dans le Cher depuis une trentaine d'années et ce phénomène s'accélère avec les difficultés que connaissent les filières animales ; ce phénomène

récurrent est particulièrement sensible dans ce paysage qui a en grande partie déjà basculé car les quelques reliques qui subsistent soit sous forme d'îlots bocagers, soit sous forme de reliques dans la plaine néoformées sont tout à la fois fragiles et essentielles. La question de la protection des

îlots bocagers et notamment de la dépression centrale mérite d'être posée.

Le corollaire de l'ouverture croissante du paysage est la mise à nu des éléments construits dont qualités et défauts deviennent des enjeux majeurs.



*Confrontation entre bâti ancien et urbanisation récente*

Les façades trop claires, les matériaux sans charme, de mauvais choix d'adaptation au terrain altèrent les périphéries de bourgs de manière fort visible du fait de la grande transparence du paysage. Un suivi rigoureux au niveau de l'instruction des permis de construire serait souhaitable ; à ce jour aucune des communes concernées ne dispose de documents d'urbanisme, les enjeux paysagers suggèrent une modification de cet état de fait

afin de préparer – bien que la demande ne soit pas très forte – une évolution acceptable du construit, en particulier pour ce qui concerne les nouveaux bâtiments agricoles.

L'ouverture jusqu'à l'excès conduira, si elle se poursuit, à une perte d'identité de ces paysages. Il serait utile de mener une réflexion sur la reconstitution partielle d'une trame paysagère, qui pourrait en s'appuyant sur la trame viaire demeurer compatible avec les

activités agricoles tout en recréant un équilibre visuel. Cela permettrait en outre, par une juste disposition de ces haies et bandes boisées, de réduire l'impact visuel du couloir de lignes électriques. Le recours à des bandes boisées de dix mètres d'épaisseur permettrait d'imaginer une gestion sylvicole de ces structures qui pourraient être établies à partir d'essences nobles (chênes, merisiers, noyers etc...).



*L'impact de la modernisation d'une exploitation agricole*

## LISTE DES COMMUNES

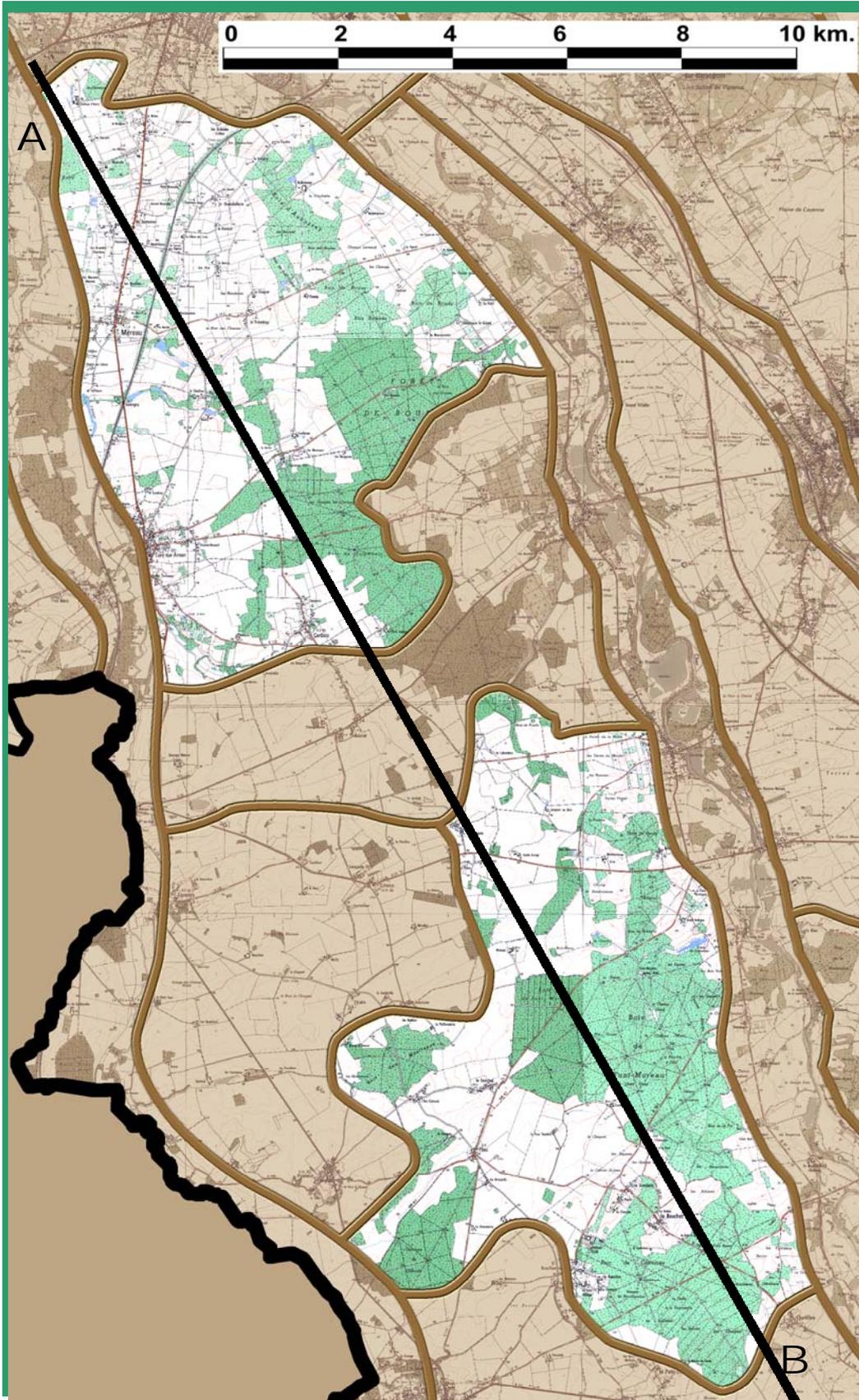
Bannegon  
Blet  
Bussy  
Chalivoy-Milon  
Charly  
Chaumont  
Cogny  
Givardon  
Thaumiers





## 10-2 L'INTERFLUVE ENTRE CHER ET ARNON

*La marqueterie verte et blonde entre ville et campagne*



Lorsque les vallées du Cher et de l'Arnon se rapprochent pour aborder ensemble Vierzon et le lieu de leur union, elles laissent entre elles un étroit interfluve qu'habille une marqueterie de labours et de bois régulière concentrée sur le bombement occidental qui domine le Cher. L'unité se compose de deux ensembles séparés par le vignoble de Quincy. Les parcelles, cultivées en céréales, maïs et tournesol, montrent leurs textures changeantes sur une large maille qui se resserre au nord aux abords de Vierzon. La composante forestière est puissante et montre des bois de production bien gérés qui en fait un prolongement des régions forestières du Vierzonnais. Le bâti montre une dichotomie franche entre les vallées périphériques où s'enchaînent les bourgs et le cœur de l'interfluve avec ses petits écarts et ses fermes isolées au sein de leur terroir, dont Plou, la commune dépourvue de centre, figure un intéressant exemple.

## COUPE



## DESCRIPTION GENERALE

Deux entités séparées par le vignoble de Quincy : paysage binaire au sud, plus complexe au nord

**A**u nord de Saint Florent-sur-Cher, les deux vallées parallèles du Cher et de l'Arnon cheminent dans des terrains composés de dépôts tertiaires superposés aux assises de calcaire du Rauracien au sud et au centre et aux calcaires marneux du Kimméridgien au nord : le calcaire lacustre du Berry correspond à une vaste étendue d'eau douce qui couvrait à la fin de l'éocène la partie centrale de la province et se

terminait au nord sur une dépression en pied de la cuesta du Crétacé vers laquelle convergeaient les rivières et qui accueille encore les rencontres entre le Cher, l'Yèvre et l'Arnon. Au milieu du tertiaire, ces calcaires furent partiellement recouverts par des sables et argiles, tandis que certaines parties se décalcifièrent, produisant également l'appartition d'argiles superficielles. À cette situation

déjà complexe s'ajoute la présence de dépôts ponctuels de sables et argiles de Brenne (plus anciens que le calcaire lacustre du Berry), le long de la vallée de l'Arnon. Cette géologie imbriquée a produit des sols dont les potentialités au sens de l'agrobiologie sont très hétérogènes et présentent des systèmes à la fois contrastés et mélangés, qui se donnent parfaitement à lire dans le paysage.

Au sud, une figure boisée nette de la Champagne Berrichonne...

**L**a partie sud de l'unité montre d'une part des figures champenoises sur les terrains du Rauracien avec la plaine cultivée

ponctuée de boqueteaux et d'autre part des zones boisées qui correspondent aux terrains sablo-argileux. L'espace ouvert

correspond aux paysages constitutifs de la Champagne ; le parcellaire est très vaste et l'horizon lointain, les textures et

les couleurs changeantes avec les saisons " font le spectacle ". Les verts tendres du printemps font vibrer les ocres de la terre qui s'éveille puis se saturent peu à peu et se couvrent des jaunes acidulés des floraisons des colzas, des verts bleutés des maïs, puis vient l'or des moissons et le jaune d'or des soleils qui suivent inlassablement leur dieu homonyme dans sa course. Maïs et tournesols emprisonnent peu à peu le paysage de leurs remparts de verdure et transforment à l'orée de l'automne routes et chemins en corridors sans fenêtres. Les moissons et les labours ne font pas de ce territoire une étendue

brune et uniforme ; la complexité du sous-sol offre ici une étonnante polychromie qui se fonde sur la teneur en oxydes métalliques ou en clairs cailloutis de calcaire du sol. Ces images illustrent cette diversité qui crée une palette hivernale d'une richesse inégalée dans la Champagne Berrichonne : il faut remarquer que ces photos sont prises dans le même secteur, ce qui montre bien cette extrême variabilité.

Par ailleurs, cette partie de l'unité est champenoise dans sa référence au passé de la plaine berrichonne : quelques boqueteaux, héritage de l'ancien

paysage fait de bois et de landes à moutons, ponctuent les figures de labour. Ces bois sont de maigres taillis de chênes pubescents, d'ormeaux et d'érables champêtres auxquels se mêlent de petits bosquets aménagés pour la chasse, le plus souvent constitués de pins noirs ou de pins laricios. Peu nombreux dans cette partie, ces formations relayent les lisières des grands massifs pour donner à ce morceau de plaine une architecture très particulière à "échelle humaine" si on la compare avec les étendues immenses de la plaine voisine.



## ... se partage le terrain avec la sylviculture

C'est la partie la plus boisée avec des massifs compacts qui enserrant la clairière de Plou au sud et se fractionnent en petits bois vers le nord (PreUILly). Les bois les plus importants (bois de Font Moreau, 800 hectares, parc de Castelnau, 600 hectares et deux massifs d'une centaine d'hectares au sud-ouest) sont composés d'un taillis de chênes sessiles et pédonculés à sous-étage de charme avec une strate arbustive abondante à érable champêtre, cornouiller sanguin, viorne lantane, noisetier, aubépine, petit houx et ronce. Ces massifs exploités en taillis sous futaie sont structurés par un système d'allées forestières rayonnant à partir des carrefours. Ce sont des bois entretenus par une sylviculture active, dont la plupart sont couverts par des plans simples de gestion et dont quelques parcelles sont des forêts soumises au régime forestier (bois communaux sur le massif de Font Moreau).

Ce paysage apparaît ainsi "tenu" par deux activités intensives, la grande culture et la sylviculture, sur des formes parcellaires

larges. C'est un territoire de contrastes forts (ouvert-fermé, sombre-clair, horizontal-vertical), aux contours nets, un paysage binaire " sans aléas " né d'une rationalité productive. La répartition et l'aspect du construit sont cohérentes avec cette image. L'exemple de Plou dont le finage occupe l'essentiel de la partie sud de l'unité est exemplaire. Plou est une commune polycentrique, faite d'écartés de tailles à peu près équivalentes répartis sur le territoire communal en groupes de deux ou trois fermes

installées au milieu de leurs terroirs. Église et mairie sont l'une et l'autre dans un de ces villages sans qu'une hiérarchie quelconque signale un chef-lieu : le clocher, trapu et ramassé se niche dans un écrin boisé qui ne le fait découvrir qu'au dernier moment et les villages repoussés à la lisière des bois laissent libre le terroir agricole et s'offrent peu au regard, tant que se maintient l'écrin de haies et de jardins qui traditionnellement les encadrent et les fondaient dans le paysage.



*L'église de Plou au sein d'un village sans centralité*

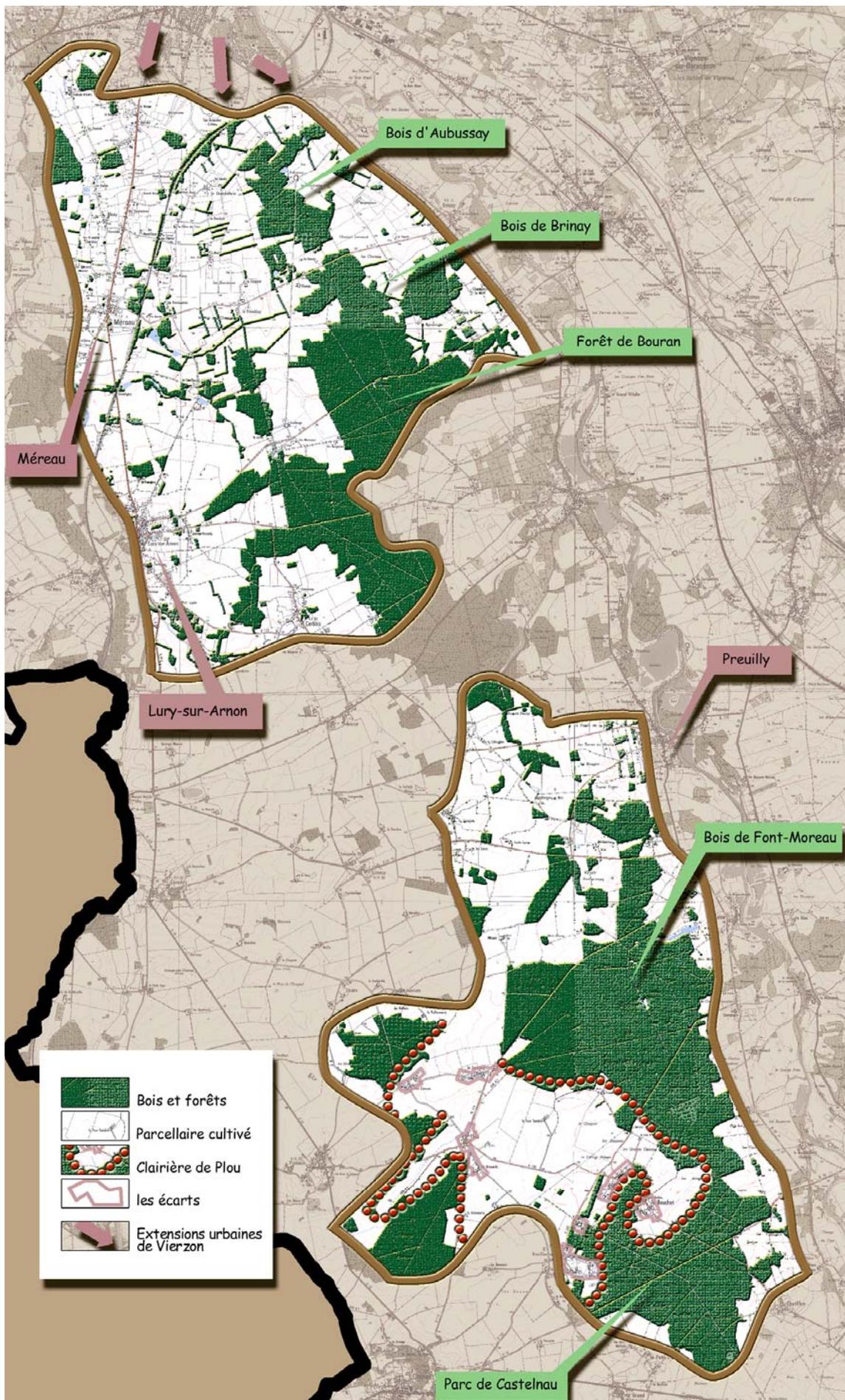


*La structure éclatée de Plou, villages nichés contre les lisières et grande clairière cultivée...*

Des développements récents, par leurs constructions claires qui se détachent sur les frondaisons, modifient cette image. Cette partie de

l'interfluve est traversée par des routes qui joignent les deux vallées tandis que la route de rive gauche du Cher qui constitue sa limite orientale ne

la donne pas à connaître, isolée par la lisière des boisements continus qui la séparent de la vallée.

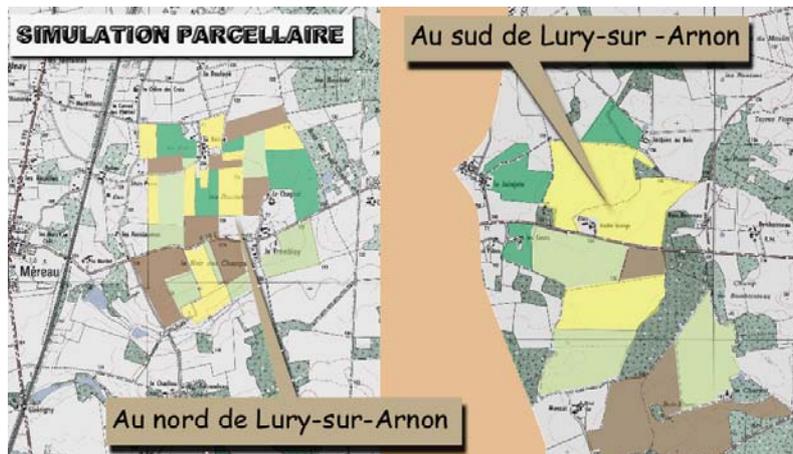


La carte des paysages fait clairement apparaître la différenciation entre les deux entités nord et sud.

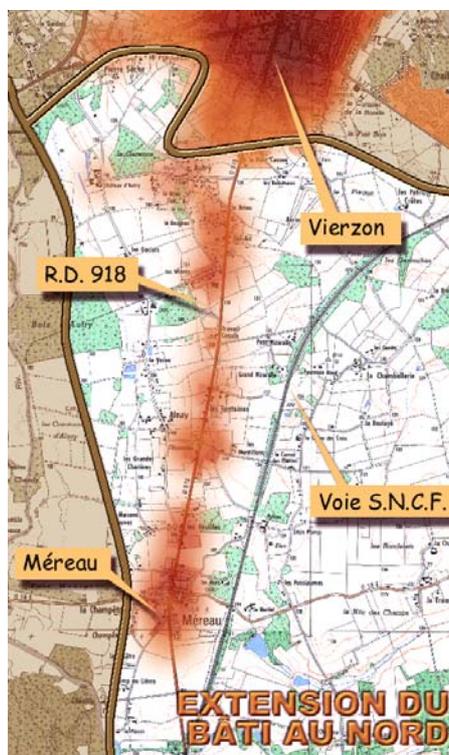
## Au nord, un paysage d'imbrications plus complexe

La partie nord établie sur le même principe de répartition apparaît cependant moins contrastée dans ses ambiances et morphologiquement plus complexe. Les lisières boisées sont plus découpées et induisent une surface de contact diversifiée entre la phase labourée et la phase forestière. Le parcellaire se resserre au fur et à mesure que l'on monte vers le nord, ce qui produit une densification progressive de l'occupation de l'espace. L'hétérogénéité des sols (sables, argiles, calcaires marneux offrent des terres aux potentialités agrologiques diversifiées) et fonde une occupation du sol différente de ce que l'on observe au sud. L'alternance entre espace boisé

et espace ouvert demeure le fondement identitaire du paysage, mais les scènes de plaine se font plus complexes : le parcellaire plus serré propose une marqueterie différente, dans laquelle les haies ne sont pas absentes.



Comparaison entre les parcellaires des parties nord et sud de l'unité



L'influence de l'agglomération vierzonnaise sur les développements linéaires le long de la RD 918

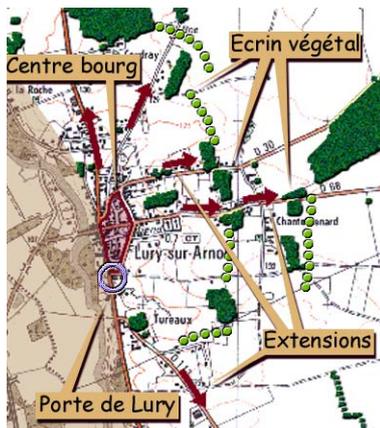
Ces différences ont une double origine, d'une part une géologie plus complexe et imbriquée que celle de la partie sud et d'autre part l'influence croissante de la toute proche agglomération vierzonnaise qui se traduit par une mixité progressive de

l'occupation du sol. C'est en particulier le cas des abords de la RD 918 (route qui relie Vierzonnais à Reuilly) et l'espace compris entre cette route et la voie SNCF qui voient s'étirer l'urbanisation jusqu'au bourg de Méreau.

## Le bâti à la " croisée des chemins "

Cette expression s'applique ici au sens propre comme au sens figuré. Les bourgs agglomérés se répartissent sur les axes qui longent les vallées à la périphérie de l'unité (Lury-sur-Arnon, Preuilly, Méreau) à des carrefours et tendent à se développer le long des routes. Les villages sont par ailleurs dans une phase d'extension qui

les fait sortir de leurs " limites naturelles ". Ils étaient tenus par une structure paysagère forte de boqueteaux, haies et jardins sur leur pourtour, composant une silhouette régulière d'où émergeaient clocher et lignes des faitages. Comme le montre l'exemple de Lury-sur-Arnon, l'urbanisation sort aujourd'hui de son écrin.



*Lury-sur-Arnon et le développement de l'habitat*

Le bâti ancien des fermes et des bourgs rend témoignage de la diversité du sous-sol : les maçonneries de calcaire se mêlent d'appareillages de briques. Tuiles et ardoises voisinent en habillant de textures variées des volumes simples, que parfois rehausse la belle harmonie d'un manoir, comme celui-ci à Plou ...



## LES ENJEUX DU PAYSAGE

Les principaux enjeux de ce paysage concernent le construit. Au sud, c'est l'évolution des fermes et l'apparition de nouveaux bâtiments agricoles qui mérite de retenir l'attention mais également une tendance au développement d'un tissu pavillonnaire en greffe sur les villages. A Plou, le phénomène sans avoir une grande extension, n'en présente pas moins un réel impact : les façades claires,

détachées sur fond de lisière sont très présentes. Ces maisons et quelques nouveaux hangars à l'écart des villages achèvent de diluer cette singulière urbanisation.

Dans la partie nord, il conviendrait d'accompagner, dans le cadre des documents d'urbanisme l'étirement de l'influence vierzonnaise le long de la RD 918, et de mener une réflexion sur le devenir de la bande de terrain prise entre la

départementale et la voie ferrée. Enfin, une préservation des structures plantées, notamment au nord, s'impose : maintien du dessin complexe de la lisière boisée, préservation et renforcement éventuel de la trame des haies centrales, maintien et reconduction au-delà des développements récents de l'écrin paysager de Lury (cf. carte ci-dessus).

## LISTE DES COMMUNES

Brinay  
Cerbois  
Civray  
Limeux  
Lury-sur-Arnon  
Méreau

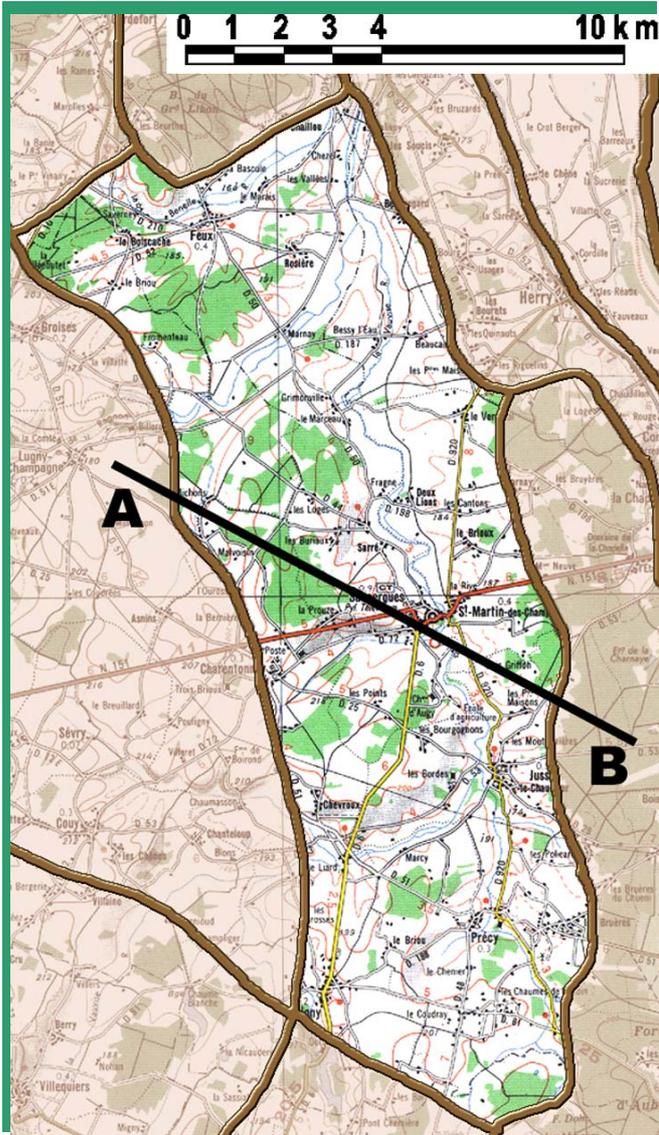
Plou  
Preilly  
Quincy  
Ste Thorette  
Vierzon  
Villeneuve-sur-Cher



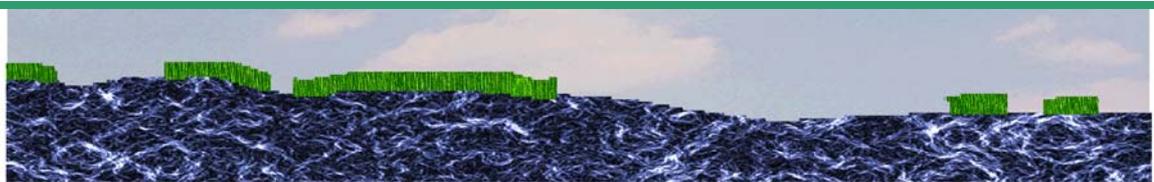


## 10-3 LA PLAINE PONCTUÉE QUI S'INCLINE VERS LA LOIRE

### Le seuil oriental de l'openfield berrichon



Au sud du Sancerrois, la Champagne Berrichonne vient doucement s'éteindre au contact de la Loire en une transition graduelle qui prend la forme d'un damier lâche de bois émaillent la plaine et se densifie progressivement à mesure que l'on s'approche du manteau forestier qui recouvre le versant de rive gauche de la Loire. La présence de quelques reliques bocagères, les ripisylves des rivières, quelques peupleraies aérées achèvent d'animer les légères ondulations d'un relief qui s'incline régulièrement vers le fleuve.



A

COUPE

B

## DESCRIPTION GENERALE

Quand la géologie de la Champagne Berrichonne se penche vers la Loire

Paysage régulier fait d'un damier lâche de bois disposés dans la plaine de culture,

l'extrémité orientale de la plaine céréalière s'organise parallèlement à la Loire en

suivant une succession de couches géologiques d'orientation nord-sud.



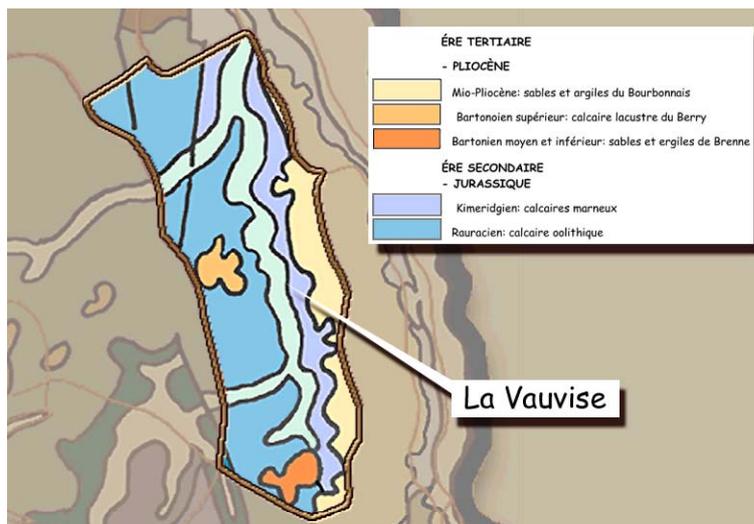
*La plaine de culture régulièrement ponctuée de bois*

Les assises de calcaires jurassiques qui portent les paysages de la Champagne Berrichonne s'achèvent à l'est sur le Val de Loire. Au nord de Feux, ces terrains sont limités par le puissant escarpement de faille du Sancerrois qui les prive du contact avec la vallée, le nord de la plaine champenoise se retourne sur lui-même ; à l'inverse, les paysages situés au sud de Feux installent une transition graduelle vers le Val fondée sur un relief qui s'incline vers le fleuve. Cette unité recouvre cette zone de transition, partagée en son milieu par la vallée d'orientation

nord-sud de la Vauvise. Cette dernière et l'Aubois sont les deux seuls cours d'eau du département -nourris par des bassins versants linéaires et étroits- qui conduisent leurs eaux directement en Loire. La Vauvise est grossie d'affluents courts, tous situés sur sa rive gauche, qui ont creusé le plateau calcaire et lui ont imprimé une inclinaison vers l'est. À l'est du cours de la rivière, les dépôts plus récents de calcaires marneux du Jurassique supérieur et de sables et argiles du Bourbonnais constituent un dernier bombement avant que le terrain ne plonge vers la Loire.

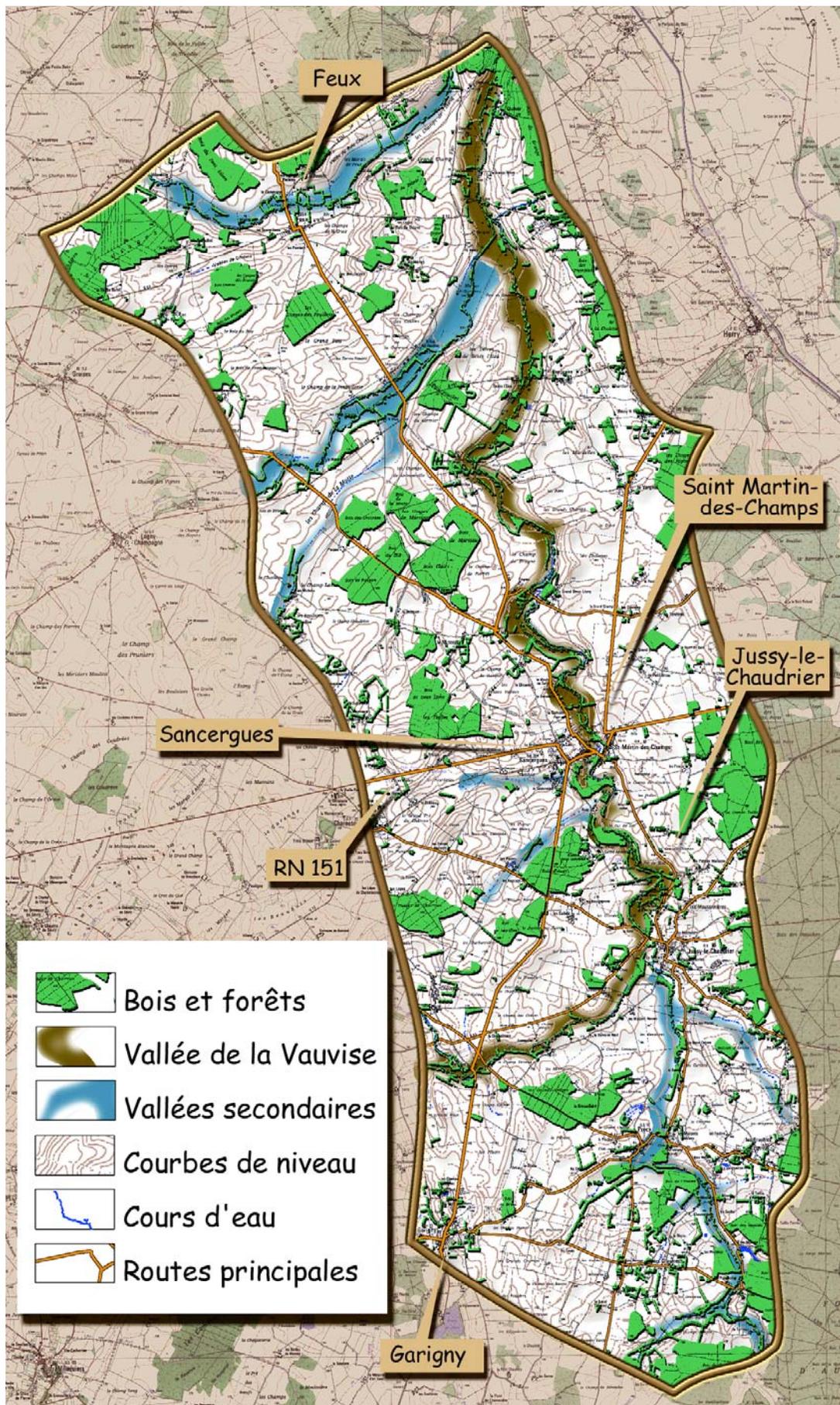
Ce relief linéaire à l'origine de la dissymétrie des affluents de la Vauvise n'isole pas visuellement la plaine inclinée de la vallée de la Loire et des paysages de la rive droite nivernaise.

La " plaine inclinée " affecte la forme d'un rectangle nord-sud qui s'étend de Feux à Garigny et se déploie de part et d'autre du thalweg qu'emprunte le Liseron au sud de Jussy-le-Chaudrier puis la Vauvise qui coule vers le nord pour se diriger vers la Loire au droit des failles du Sancerrois.



*La succession des assises sédimentaires de part et d'autre de la Vauvise <sup>68</sup>*

68 Extrait de la carte géologique (paragraphe A 31, page 12)



*Les fondements de l'identité paysagère de la plaine boisée*



*Le plateau ondulé livré à la grande culture est ponctué de masses boisées qui offrent une échelle très claire à ce paysage de compromis entre la plaine et les boisements du versant de la Loire.*

Ce territoire s'identifie par la relation entre les figures arborées et la plaine cultivée en composant un paysage binaire que la succession régulière des lisières et des masses plantées rend très lisible et équilibré. Les bois, de taille modeste, sont composés d'une chênaie pubescente mêlée de chêne pédonculé dans les parcelles de taillis sous futaie, qui comporte un sous bois calcicole avec érable champêtre, orme, coudrier, cornouiller sanguin, viorne lantane, cytise, et une riche flore herbacée et arbustive (violette, euphorbe, géranium vivace, lins, campanules...). L'orme n'existe plus qu'à l'état arbustif depuis la généralisation de la graphiose, qui frappe les sujets âgés de

plus de quinze ans, cependant quelque espoir peut être nourri puisqu'on a remarqué plusieurs exemples de sujets apparemment sains qui semblaient avoir passé cet âge fatidique, ce qui est clairement le cas de celui que montre la photographie ci-contre...la mort des ormes sera t'elle dans l'avenir un mauvais souvenir ? Pour s'en assurer il convient d'entourer ces quelques rescapés de tous les soins que méritent des survivants... Les rivières et les fonds de thalwegs s'accompagnent d'une ripisylve à saules, aulnes et frênes qui marque le paysage d'un ruban de frondaisons fraîches aux teintes variées (vert glauque des saules, vert frais des frênes, émeraude

dense des aulnes) et la Vauvise est marquée par de nombreuses peupleraies.



*Orme sauvé ou orme en sursis ?*



*La vallée de la Vauvise et le subtil clair obscur des peupleraies*

## Une mutation récente offre encore quelques nuances riches mais fragiles



- RELIEF DOUCEMENT ONDULÉ
- CORDON ENCAISSÉ DE LA VÉGÉTATION DE VALLON (LA VAUVISE)
- BATI EN PI HANT, MAPPES HORIZONTALES DES TOITURES
- BOIS SUR LES CRÊTES

Malgré une apparence de stabilité et d'homogénéité, ce paysage d'interface présente des signes d'évolution récente qui montrent que les figures de plaine sont en extension : des traces reliquaires (lambeaux de haies, arbres isolés, prairies

dans les fonds de vallon) montrent que la zone proche des paysages boisés du ressaut de la Loire à l'est, ou de la vallée de Germigny au sud ont possédé une structure mixte, beaucoup plus fermée, faite d'enclos et d'îlots bocagers, dont ne

subsistent que quelques traces. Ces figures, surtout présentes au sud entre Jussy-le-Chaudrier et Garigny et à l'est de la vallée de la Vauvise, accompagnent la transition avec la Vallée de Germigny.



- QUELQUES FIGURES RELIQUAIRES MONTRANT QUE CE PAYSAGE EST UNE FORME RÉGULIÈREMENT RÉCENTE
- LE REPIZAI DE LA RD 51, UNE FRACTURE QUI IMPOSE LA LOGIQUE

## Habitat groupé et fermes isolées au nord, hameaux au sud

La répartition du bâti exprime également la transition entre plaine et bocage en mutation : au nord de Sancergues et de la RN 151 c'est une structure d'openfield peu peuplé qui domine avec des petits bourgs et des fermes isolées dans tout le finage tandis qu'au sud on observe un ensemble dense de

bourgs et de gros écarts qui rappellent les pays d'élevage de la Vallée de Germigny. Les vallées de la Vauvise et de son affluent méridional le Liseron ont cristallisé les installations humaines (Précy, Jussy-le-Chaudrier, le "couple" formé par Sancergues et Saint Martin-des-Champs sont édifiés sur

leurs rives), tandis qu'au nord les centres de bourg sont à l'extérieur de l'unité, à l'exception du petit village de Feux.



*L'insertion de Jussy-le-Chaudrier, village de vallée*

Le bâti vernaculaire est souvent de belle qualité, avec de nombreuses fermes à cour aux hautes toitures de tuiles surmontant des façades à l'enduit de chaux beige ou montrant parfois de belles maçonneries régulières de lits de moellons calcaires rehaussées de chaînages de grès.



*La silhouette de Jussy : tuiles et frondaisons*



*Ferme à cour*



*Maçonnerie en lits horizontaux de moellons*

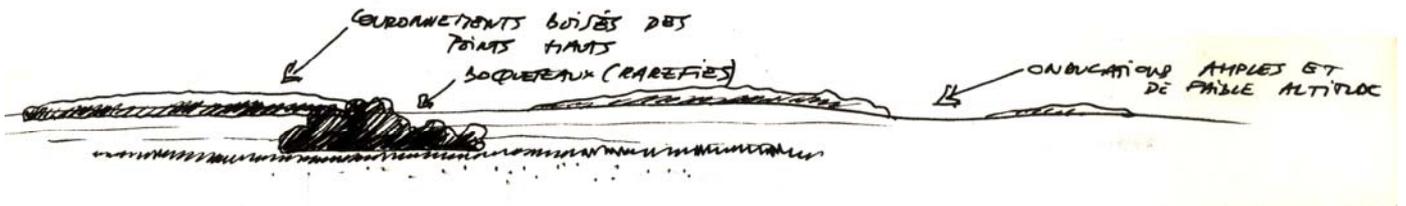
## LES ENJEUX DU PAYSAGE

### Protéger les reliques végétales

La forme de base du damier semble stable et l'entité globale de ce paysage n'est pas menacée, en revanche les nuances qui l'enrichissent sont très fragilisées.

Parallèlement à la trame des bois qui composent le damier, dont la taille est suffisante pour qu'ils soient exploités et ne semblent pas menacés à court terme, il existe une trame

secondaire de petits boqueteaux broussailleux et les quelques figures résiduelles (anciennes haies et arbres isolés, saules têtards dans les fonds de thalwegs) qui apparaissent



*Formes et fragilités de plaine boisée*

fortement fragilisés par la progression de la culture mécanisée. Les traces d'arrachages récents sont assez nombreuses pour être

alarmantes. Enfin, les ormes, qui semblent ne pas se décider à accepter l'inéluctable maladie, nécessiteraient un suivi : il

faudrait recenser précisément les sujets adultes vivants et prendre à leur bénéfice des mesures de protection afin de pouvoir en suivre l'évolution.



*Vers l'excès de simplification du paysage*

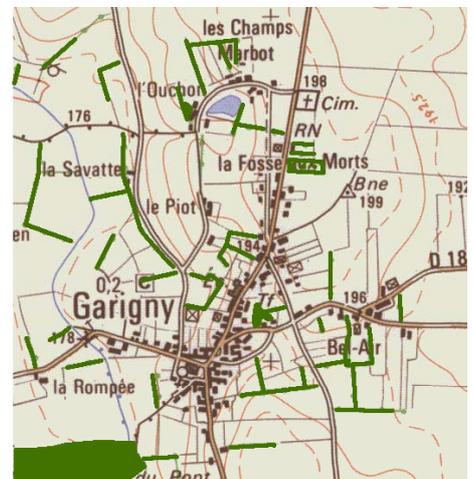
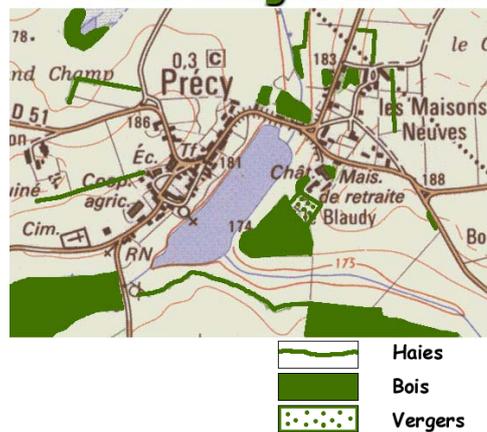
**Les enjeux du bâti**

À l'instar des autres paysages ouverts, les enjeux sur les nouveaux bâtiments agricoles sont importants et

nécessiteraient une étude fine pour l'implantation, l'adaptation au terrain et le choix de couleurs et de matériaux qui

s'harmonisent avec l'existant. Les noyaux urbanisés de la partie sud, encore enchâssés dans un écrin de haies et de

**Les villages en écrin**



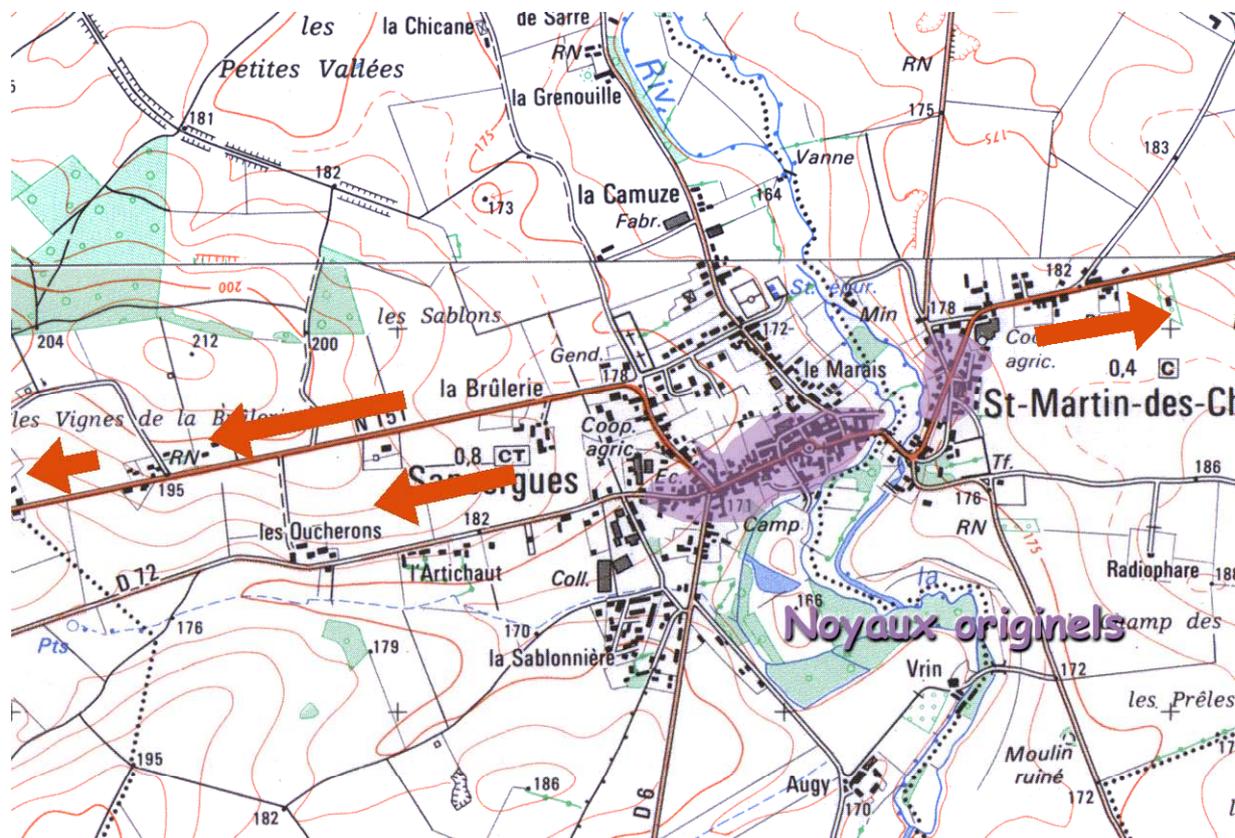
*Les figures des écrins, des formations à protéger au titre des documents d'urbanisme 69*

69 La Loi paysage de Janvier 1993 autorise la protection stricte au titre des espaces boisés classés des haies et arbres isolés

vergers (Garigny, Précý) ou lovés dans la végétation d'accompagnement de la Vauvise (Jussy) méritent une réflexion sur la conservation et la reconstitution des silhouettes lorsque des opérations

d'extension de l'habitat se présentent. Le couple Sancergues-Saint Martin qui tend à s'étirer le long de la RN 151 devrait en particulier faire l'objet d'une étude paysagère et urbanistique

qui tienne compte de l'importance de cette voie à grande circulation, porte d'entrée majeure dans le département.



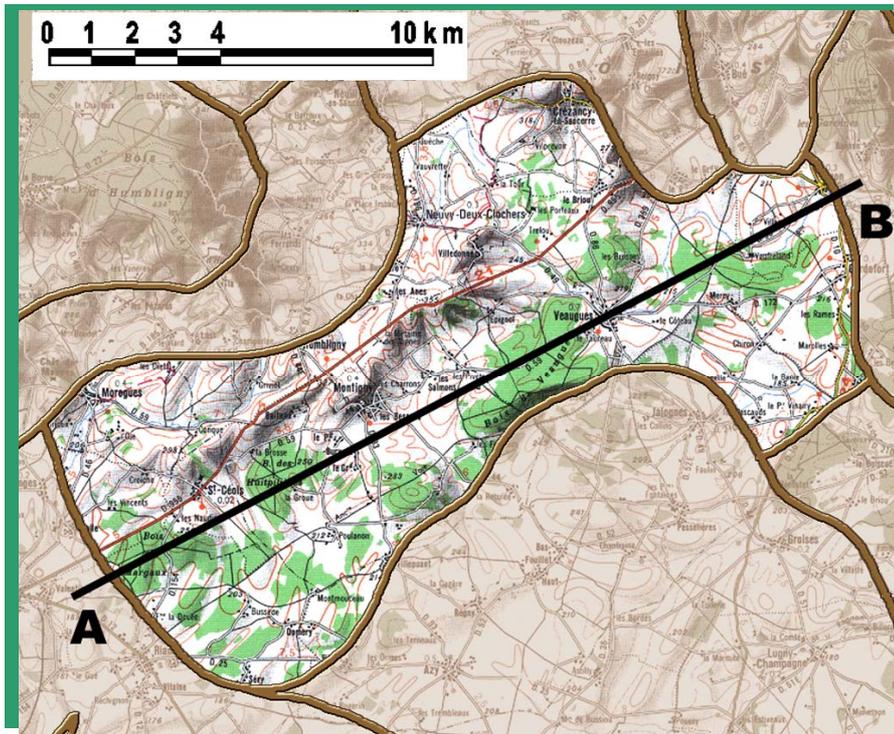
Sancergues et Saint Martin-des-Champs : tendances de développement

## LISTE DES COMMUNES

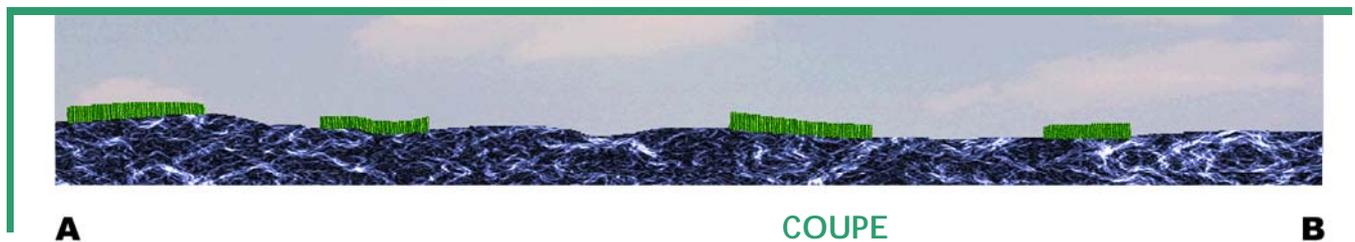
Charentonnay  
 Feux  
 Garigny  
 Groises  
 Herry  
 Jalognes  
 Jussy-le-Chaudrier  
 Lugny-Champagne  
 Menetou-Couture  
 Précý  
 Sancergues  
 St Martin-des-Champs



## 10-4 LE PIÉMONT DU PAYS FORT La descente vers la plaine



Le passage entre les hauteurs du Pays Fort et les étendues de la Champagne Berrichonne s'effectue sur le piémont de la cuesta qui décline graduellement cette transition du nord au sud en offrant un paysage de plus en plus ouvert à mesure que l'on descend la pente, paysage que cette visibilité même rend particulièrement sensible.



### DESCRIPTION GENERALE

#### Un paysage d'interactions

Le piémont du Pays Fort est la "dernière marche" de la cuesta du Crétacé qui se déploie sur les assises les plus jeunes du Jurassique, les calcaires marneux du Kimméridgien et le

début des calcaires oolithiques du Rauracien qui composent le substratum de la Champagne Berrichonne. Le piémont se décompose en deux bandes parallèles : au nord un plan

incliné vers la plaine qui marque le début de la cuesta et au sud une fraction de plaine de pente plus faible qui semble néanmoins monter à la rencontre de l'escarpement.

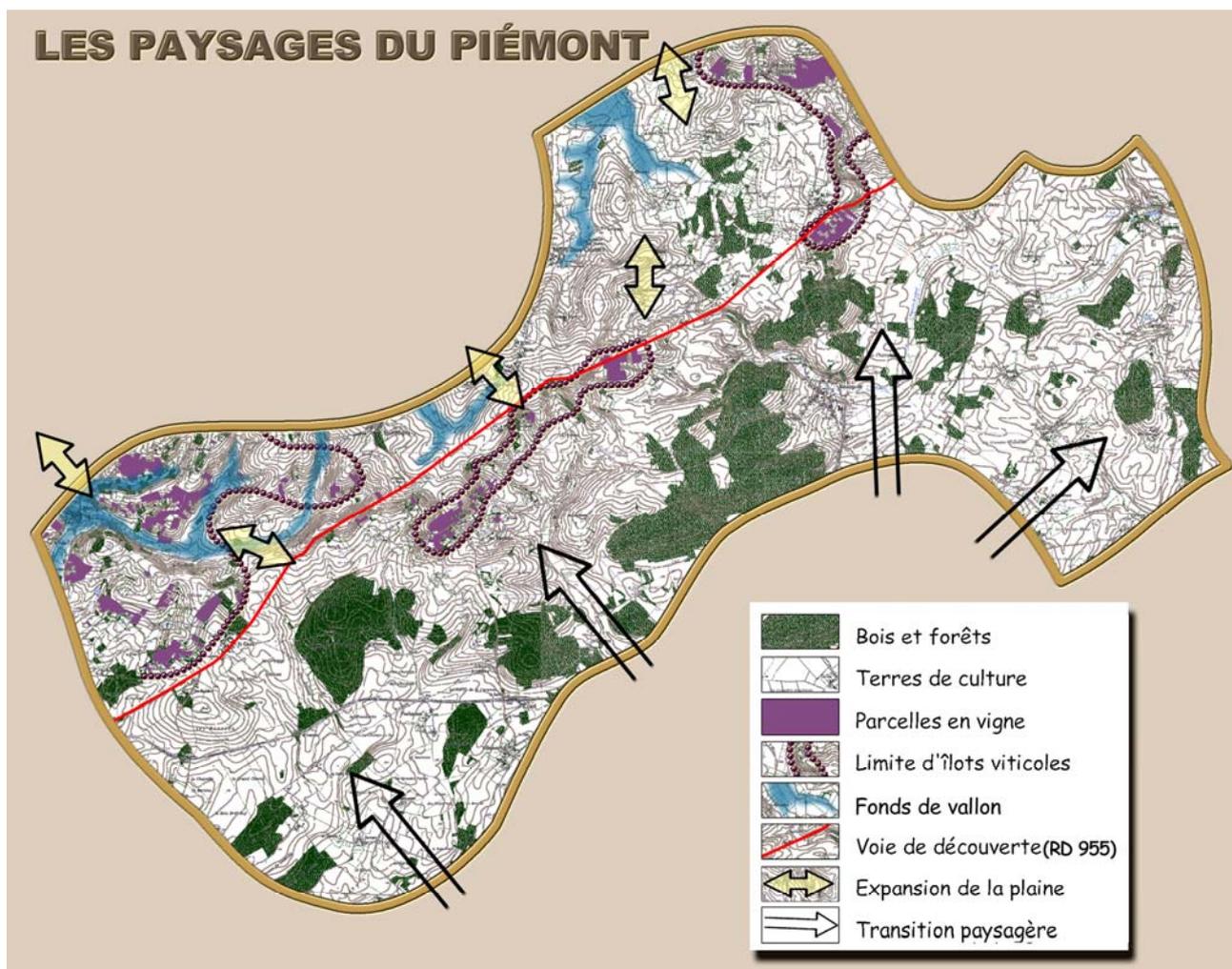


La plaine boisée au pied du Pays Fort

C'est la phase ultime de la transition entre les deux paysages majeurs fortement contrastés, presque antinomiques que constituent les paysages panoptiques de la plaine et le monde clos et intimiste des collines du Pays Fort. Les analyses du vignoble de Menetou, du verger Forestin et des paysages du Pays Fort ont montré que la transition était

très graduelle et se déclinait au fil de la pente. Il manquait un maillon à cette chaîne de passage, c'est le piémont qui le fournit. La carte ci-dessous fait apparaître les différentes séquences de ce subtil passage d'un monde à l'autre : de l'amont vers l'aval on trouve une étroite bande au pied de la butte d'Humbligny dans laquelle sur un relief encore marqué se mêlent

des figures de plaine cultivée, des îlots viticoles et des vallons boisés, tandis qu'au sud les deux tiers de la surface de l'unité sont occupés par une plaine piquetée de bois et de boqueteaux de tailles inégales et de formes irrégulières qui couvrent environ un tiers de la surface du territoire.



La ligne de partage entre les deux séquences est matérialisée par la présence de la RD 955, route qui relie Bourges à Sancerre. Cette voie dessert les sites majeurs du Sancerrois et du Pays Fort et joue un rôle essentiel dans la compréhension de ce paysage de transition : elle

ouvre des panoramas sur la plaine vers l'aval et donne à voir les premières figures collinaires en fond de tableau ainsi qu'une partie du paysage viticole entre Menetou et Sancerre.



*La RD 955, route belvédère qui raconte le paysage*

Elle traverse trois îlots de vignoble qui figurent la transition entre ces deux terroirs et met en relation le piémont et l'extrémité sud des

vallons du Pays Fort qui creusent à contre pente la tête de l'escarpement pour rejoindre au nord le bassin de la Sauldre (c'est le cas en

particulier de la partie amont de la vallée de Morogues qui prend naissance à l'extrémité nord-ouest de cette unité).

### Les nuances : extension progressive de la plaine au nord, transition paysagère au sud

Comme le montre la carte ci-dessus, la partie située au nord de la RD 955 est relativement peu boisée et marquée par un relief façonné par une alternance de vallons et de croupes qui orientent les vues vers la plaine. Les pentes bien exposées sont livrées à la vigne : à l'ouest et au centre, deux îlots sont rattachés au terroir de Menetou-Salon, et en limite est se trouvent les premières parcelles de la zone d'appellation d'origine du Sancerrois. Entre ces poches de vignoble, le sol est occupé par la grande culture. Le paysage résultant est très ouvert sur l'aval, néanmoins piqueté de petits bois, qui sont composés de taillis broussailleux de chênes sur les crêtes et de boisements linéaires de frênes et de saules dans les vallons frais.

Cette séquence met en scène la transition entre le Pays Fort et la plaine de Champagne de façon spectaculaire, notamment depuis la RD 955 et offre simultanément les principales figures de cette rencontre de paysages : montée graduelle du relief, alternance entre vigne,



*Les figures de la transition*

bois et grande culture. C'est un paysage belvédère qui donne à comprendre la transition qu'exprime aussi la partie sud. Cette dernière montre une image classique de la plaine boisée offrant une alternance régulière de bois et de parcelles cultivées qui compose un paysage et juxtapose figures de la Champagne et figures du Pays Fort boisé. C'est un territoire d'entrelacements entre l'espace ouvert et l'espace fermé qui est un moment privilégié dans l'organisation paysagère du

département : d'une part il raconte la rencontre entre deux de ses moments les plus contrastés et d'autre part le jeu du relief en fait un site particulièrement didactique qui tout à la fois montre et se montre. Il offre le spectacle de la majeure partie de la plaine dont il fait comprendre les nuances et les subtilités et sa grande visibilité lui confère une réelle "responsabilité paysagère" (cf. paragraphe enjeux ci-dessous).



## LES ENJEUX DU PAYSAGE

Ils concernent essentiellement la forêt et le construit et se fondent sur la grande visibilité depuis l'aval des constituants du piémont. La progression de la futaie résineuse sur les crêtes exposées comporte à terme un réel risque de banalisation des surfaces forestières, d'altération des lisières et de perte de complexité du milieu, d'autant plus dommageables que ces lisières jouent le rôle de l'horizon pour un vaste territoire. Il serait souhaitable de prendre des mesures

d'encouragement à la conversion vers la futaie feuillue et à la reconstitution de lisières étagées.

Pour ce qui concerne le construit, les villages en balcon devraient faire l'objet d'études particulières de développement respectueuses des lignes de crêtes et préconisant des modalités "douces" d'adaptation au terrain et proscrivant les couleurs trop claires. Par ailleurs, les développements urbains que les vues en balcon donnent à lire comme des maquettes ou des plans (Rians)

devraient faire l'objet d'études qui sachent tenir compte de ces vues depuis l'amont et en particulier éviter le mitage qui, s'il se voit peu au sol dans des pays plats, se traduit dans ce cas par un impact dommageable.

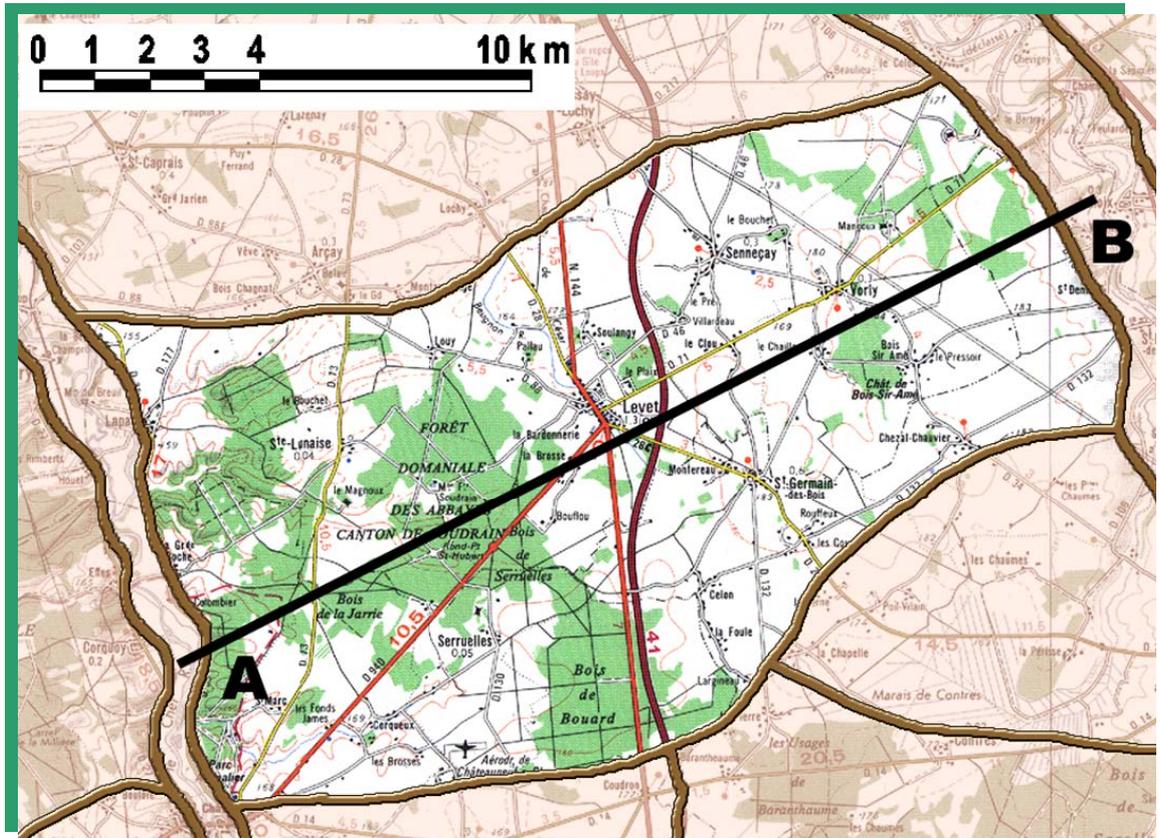
## LISTE DES COMMUNES

Aubinges  
Azy  
Crézancy-en-Sancerre  
Gardefort  
Humbigny  
Jalognes  
Montigny  
Morogues  
Neuilly-en-Sancerre  
Neuvy-Deux-Clochers  
Rians  
St Céols  
Veaugues  
Vion





## 10-5 PLAINE BOISEE D'ENTRE CHER ET AURON Jeu de miroirs de part et d'autre de l'autoroute



*La plaine de Champagne Berrichonne se termine au sud de Bourges par un paysage qui entremêle des figures de plaine et de bois et présente des clairières labourées dans la forêt à l'ouest et des bois dans la plaine à l'est, l'autoroute A 71 servant de ligne de partage dans ce jeu de miroirs entre paysages fermés et ouverts.*



**A**

**COUPE**

**B**

### DESCRIPTION GENERALE

La plaine boisée d'entre Cher et Arnon occupe l'extrémité sud du croissant des calcaires du Rauracien qui portent les paysages de la Champagne Berrichonne, elle est limitée à l'est par la vallée de l'Auron et à l'ouest par celle du Cher et

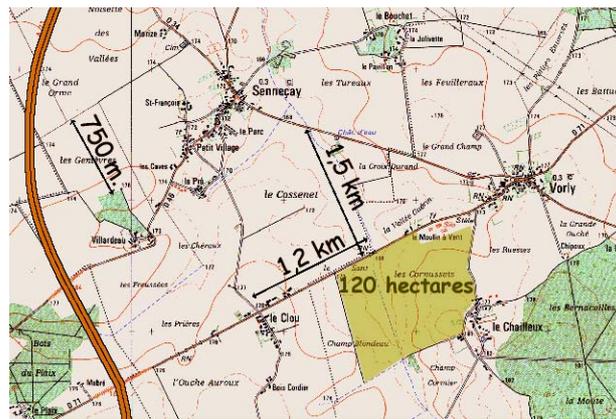
s'étend du nord au sud entre Arçay et Châteauneuf-sur-Cher. Les terrains de la rive droite du Cher sont marqués entre Saint Amand et Bourges par la présence intermittente de dépôts tertiaires de calcaire lacustre du Berry parfois

surmontés par les sables et argiles de la Brenne. Ces terrains auxquels s'ajoutent des plaques de décalcification du calcaire oolithique champenois ont induit des aptitudes inégales au labour et expliquent la présence d'une sylviculture



*Le jeu des bois et des labours compose un paysage mixte*

active qui s'intercale avec des figures de plaine de grande culture. Située en totalité sur le plateau, en l'absence de vallée et de relief notable, l'unité présente une alternance de grandes parcelles cultivées et de forêts qui composent un paysage ample et mesuré d'apparence très cohérente. Le parcellaire cultivé est régulier et à maille constante sur l'ensemble du territoire et le parcellaire boisé propose un ordre double, fait de grandes parcelles jardinées regroupées en vastes massifs et d'un semis de petits boqueteaux de chasse, héritiers de l'image ancienne de la Champagne Berrichonne.



### UN PARCELLAIRE DE GRANDE CULTURE



*Ces extraits de carte montrent le parcellaire des labours sur la plaine comparé à la maille bocagère qui détermine la trame foncière des paysages voisins du Boischaux ; la carte de gauche fait également apparaître la dualité des formes boisées, entre boqueteaux et massifs.*

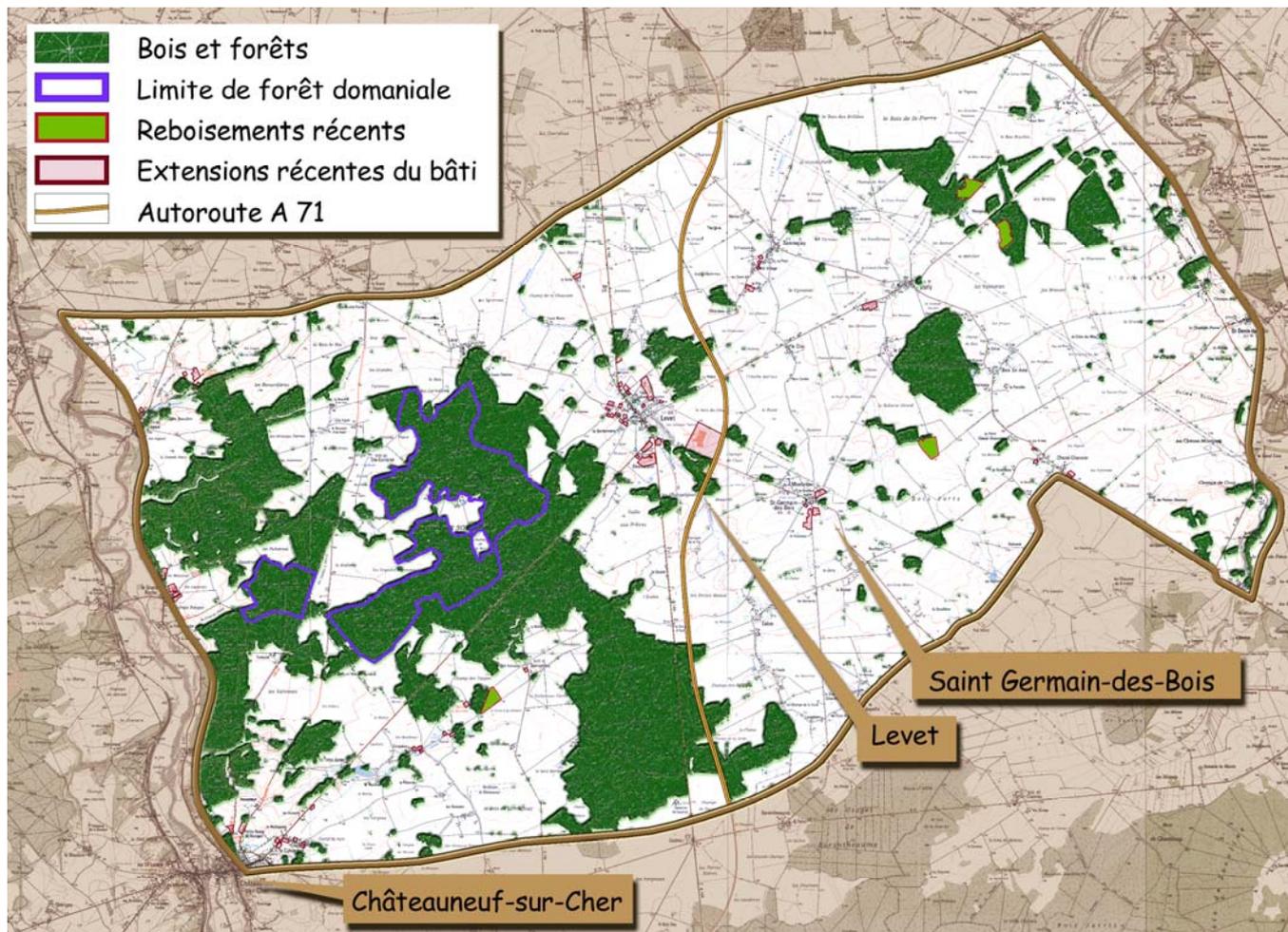
### Les nuances : A 71, ligne de partage des paysages...

La plaine boisée comporte deux parties qui figurent chacune une image en négatif de l'autre : la moitié occidentale apparaît comme une plaine boisée qui inclut des lambeaux d'espaces ouverts définis par des lisières fort découpées et la partie orientale est une plaine ouverte dans laquelle se trouvent des bois et boqueteaux. Un examen attentif de la carte de la page ci-contre montre en fait que le taux de boisement est d'environ 40% à l'ouest de Levet et 10% à l'est,

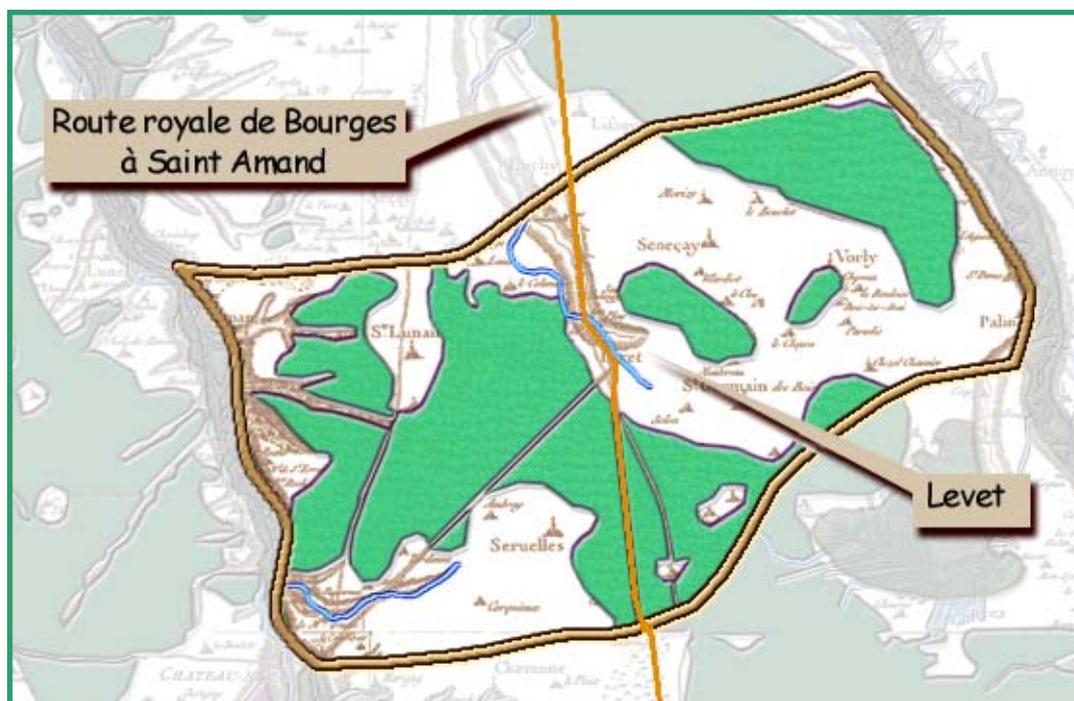
mais l'impression de paysages inversés demeure.

La ligne de partage entre ces deux entités, qui se fondent sur la nature des sols au sud et à l'ouest et sur la présence du massif domanial des abbayes, fort ancienne forêt de production qui fut gérée par les héritiers de Robert de Clairvault, correspond à l'ancienne route royale qui matérialise dans toute la traversée du département le méridien de Bourges (l'actuelle RN 144) et que jouxte depuis les

années 1990 l'autoroute A 71. La carte de Cassini, qui offre une image partielle du territoire au milieu du dix-huitième siècle, montre que cette dichotomie s'est accentuée récemment : à l'origine les forêts étaient réparties d'une façon plus égale et les bois qui occupent la partie orientale font figure de reliques de massifs plus importants.



Carte d'organisation des paysages de la plaine boisée d'entre Cher et Auron



Extrait de la carte de Cassini



*Les horizons courts à l'ouest et les vues ouvertes jusqu'à L'Auron à l'est*

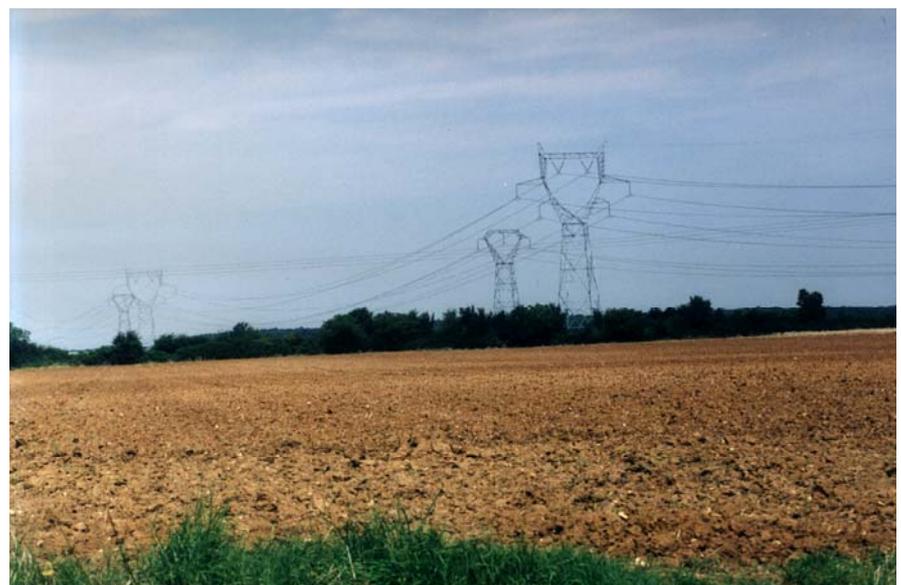
Les vues prises depuis l'autoroute montrent bien la différence entre est et ouest : d'un côté les horizons sont courts, limités par les lisières des bois sur lesquelles vient battre la mer des champs de céréales, et de l'autre l'horizon s'ouvre jusqu'à la limite lointaine que constitue la galerie forestière qui accompagne la vallée de l'Auron.

Les deux espaces se distinguent par leur échelle et par la visibilité des verticales qui les habitent : à l'ouest les masses boisées absorbent rapidement le construit alors qu'à l'est chaque verticale " fait événement " dans le paysage ouvert. Les fermes, les silhouettes villageoises, les silos et autres bâtiments agricoles se détachent clairement sur la grande mosaïque abstraite des cultures.

L'abstraction de ce paysage est renforcée par la présence d'un monumental couloir de lignes électriques à très haute tension qui transgresse les limites du site et le rattache à l'ensemble de la plaine sud de Champagne Berrichonne.



*L'impact des verticales sur la plaine ouverte*



*L'emprise du couloir de lignes THT*

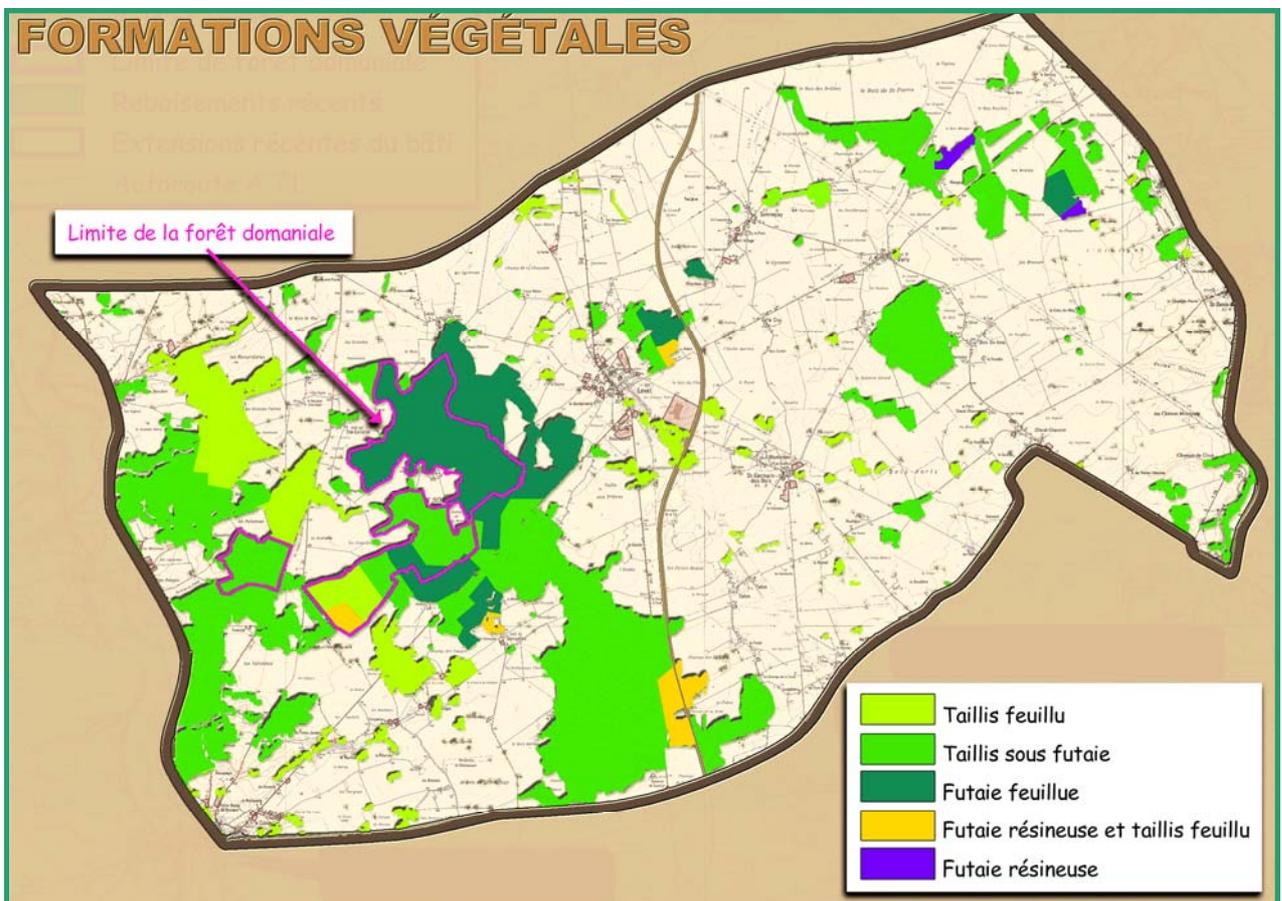
## L'occupation du sol : sylviculture active, culture en question

Les forêts de la partie ouest sont constituées par la forêt domaniale, d'autres forêts soumises au régime forestier (bois communaux à Corquoy, Lapan et Châteauneuf-sur-Cher) et des bois privés généralement soumis à des plans simples de gestion. Il s'agit donc de forêts de production, soumises à la tutelle de l'Office National des Forêts ou de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, composées de taillis de chêne et de taillis sous futaie. La forêt domaniale est majoritairement convertie en belles futaies pures de chênes pédonculés et sessiles, les enrésinements sont peu fréquents et sont à l'ouest établis sur taillis feuillus. Dans la partie est les boqueteaux sont composés de taillis broussailleux à chênes

pubescents, érables champêtres et ormeaux pour les boqueteaux, parfois de pins noirs (bosquets de chasse) et les noyers de plein vent ne sont pas rares en bord de chemins. Les bois de surface plus importante sont essentiellement des taillis sous futaie. Quelques parcelles en reboisement apparaissent autour de Vorly, il semble que ce mouvement s'amplifie en liaison avec la déprise agricole (cf. infra) et se traduise par une progression des enrésinements.

Le département du Cher comportait lors du dernier recensement général de l'agriculture trois régions qui montraient des signes tangibles de déprise agricoles, traduites par les communes ayant perdu 5% de leur superficie agricole utilisée entre les deux derniers

recensements<sup>71</sup>. Deux de ces communes appartiennent à l'ensemble des paysages de plaines boisées, la présente unité et la mosaïque de Graçay, ce qui s'explique par les contraintes foncières dues au morcellement parcellaire et à la nature des sols, plus hétérogènes que dans les autres paysages de plaine cultivée. La déprise se traduit par une tendance à la fermeture et à la simplification de la forme des lisières et également au reboisement en particulier par enrésinement. Il s'agit globalement d'un processus régressif qui tend à terme à se traduire par une perte de complexité du rapport entre les zones boisée et labourée de ce territoire.



71 voir chapitre A-318, page 24

La répartition du bâti est celle de la Champagne Berrichonne qui mêle une structure de bourgs groupés organisés le long des voies de communication et un réseau de grosses fermes en cour dispersées dans le finage de chaque commune. Comme le montre la carte d'organisation des paysages (page 454), les bourgs tendent à se développer de manière radiale le long des voies à grande circulation. Le cas de Levet mérite d'être souligné,

avec le bourg qui se développe le long de la RN 144, l'axe historique, tend à " boucher ses dents creuses " et occupe l'espace enclavé par l'autoroute avec des zones d'activités : bien que la commune ne possède pas d'échangeur, il semble que son développement soit influencé par la présence de l'infrastructure.

Les fermes isolées sont organisées autour d'une cour fermée et généralement

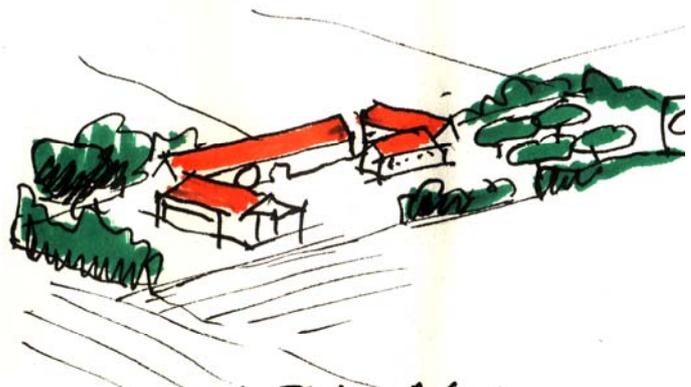
enchâssées dans un écran composé de belles figures sur les lignes de la plaine. Les édifices anciens sont faits de maçonneries de calcaire souvent rehaussées de briques et surmontées de grandes toitures de tuiles ocre rose ; en revanche les édifices récents ont parfois du mal à trouver leur légitimité dans le paysage.



*Une bien maladroite tentative d'intégration*



*Un bel exemple de bâtiment ancien*



*Les fermes à cour et leur écran boisé*

## LES ENJEUX DU PAYSAGE

### Conserver les caractères originaux de l'espace rural

Sur l'espace rural, le principal enjeu est lié à la déprise agricole ; dans la dynamique région agricole de Champagne Berrichonne, il s'agit de l'un des seuls îlots qui s'interroge sur son avenir et le risque de fermeture du paysage se posera à terme. Il y a en particulier une tendance à la simplification de la forme des lisières dans la partie ouest par reboisement où boisement spontané. Les indentations de ces limites boisées sont un des caractères originaux de cette unité. Par ailleurs les reboisements en conifères dont on a pu observer les premiers

signes vont également dans le sens d'une perte de diversité du paysage. Il conviendrait de réfléchir à une combinaison entre une sylviculture adaptée et des productions agricoles qui puissent permettre de gérer des parcelles de taille moyenne (vergers, fruits rouges, pépinières, etc...) afin de préserver la majeure partie de ces lisières complexes. L'impact du couloir de lignes électriques devrait être pris en compte et accompagné : il serait souhaitable d'étudier la possibilité de conduire des plantations le long de certains

chemins afin de " mettre en concurrence " une structure paysagère volontariste et la succession des pylônes ; cette stratégie de recomposition d'un paysage pourrait légitimement être l'occasion de solliciter le concours... d'Electricité de France. Une étude particulière des vues offertes par l'autoroute, qui est l'un des axes essentiels de découverte du département lorsque comme ici il donne à voir le paysage, devrait fonder les projets de reconstitution d'une trame verte significative.

### Maîtriser le développement du construit

Le développement radial du construit en espace ouvert se traduit par une modification des silhouettes, sensible en particulier sur Levet. Une réflexion sur l'image à terme est à mener, incluant la façon de reconstituer une limite paysagère claire et affirmée susceptible de restaurer la netteté du contraste entre le bourg et son entour.

Enfin l'édification de nouveaux bâtiments agricoles dans ces paysages ouverts (en particulier dans la partie orientale) pose d'évidents problèmes d'insertion. Relier par exemple



*Les développements en périphérie de Levet, un risque d'altération des silhouettes*

un silo à son site d'accueil en évitant les mesures compensatoires hors d'échelle suppose que les mesures d'accompagnement aient une

puissance comparable à celle de l'objet : ne pas cacher mais accompagner, dans un juste rapport de proportions.



**Relier, asseoir, créer un socle**

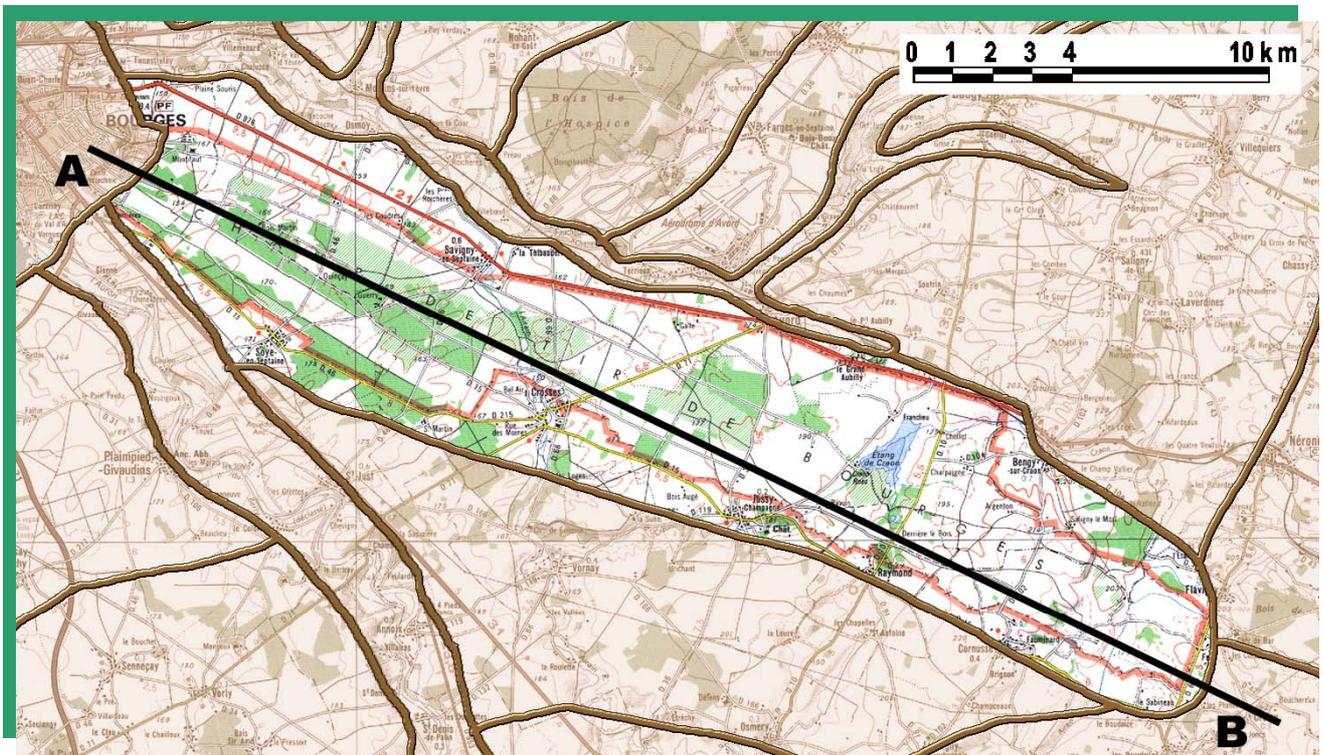
*Un accompagnement à l'échelle de l'édifice, à l'échelle du paysage*

## LISTE DES COMMUNES

Arçay  
Châteauneuf-sur-Cher  
Chavannes  
Corquoy  
Lapan  
Levet  
Lissay-Lochy  
Lunery  
Plaimpieds-Givaudins  
Senneçay  
Serruelles  
St Denis-de-Palin  
St Germain-des-Bois  
St Just  
Ste Lunaise  
Vorly



## 10-6 POLYGONE DE TIR DE BOURGES La campagne fossile des militaires



*Le polygone de tir est un curieux exemple de paysage témoin, figure de palimpseste qui accumule les différentes figures de la Champagne Berrichonne, nous parle à la fois de ce qu'elle fut, en montrant les ultimes landes et garrigues qui la constituaient avant la conquête par le labour, et de son devenir influencé par la pression urbaine de l'agglomération toute proche. Paradoxe d'une idée de nature à l'ombre d'un champ de tir, c'est un territoire qui mérite protection.*



### DESCRIPTION GENERALE

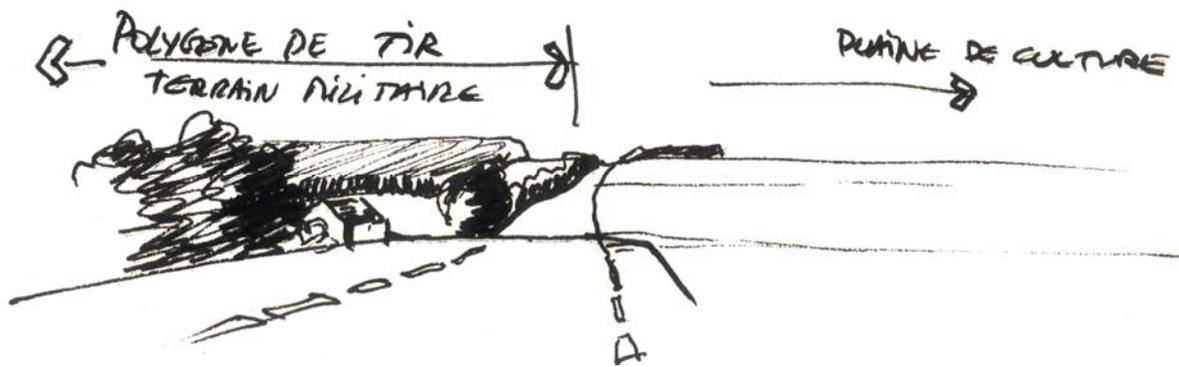
#### Un palimpseste de la Champagne Berrichonne

Le champ de tir de Bourges occupe une surface rectangulaire de cent cinquante kilomètres carrés, comprise entre la RD 976 et la RN 76 qui

constitue un paysage à part au sein de la plaine de grande culture. Son histoire particulière lui donne le caractère des palimpsestes, ces

parchemins incessamment réutilisés qui montrent simultanément leurs états successifs mêlés.

### COUPE



*Le polygone de tir au sud de la RD 976*

La fréquence des utilisations militaires de ce territoire, qui est périodiquement " gelé " lors des opérations de tirs ou d'essais d'engins a empêché l'extension du labour et cette portion de la Champagne est donc demeurée dans son état initial, c'est-à-dire livrée à la lande et aux boisements. Le polygone figure ainsi l'unique image de ce que fut la Champagne Berrichonne des landes à moutons et des prébois. Ce paysage de plaine boisée est bien un palimpseste de la Champagne, dont il présente les strates successives.



*Les signes de l'appropriation militaire*

C'est aussi le paysage du secret, régulièrement confisqué par l'appareil militaire lors des périodes d'activité. Paysage à usage réservé, que l'on ne photographie pas et que gardent tours de guet et postes de

contrôle, dans lequel les axes qui le traversent sont parfois fermés, obligeant ceux qui y vivent et travaillent à de complexes détours, paysage sonore ponctué d'explosions et de grondements qui semblent

répondre aux bruits des avions de la base d'Avord. La technologie militaire marque profondément l'est de Bourges et la base aérienne participe à cet ensemble dont elle figure la limite nord.

## Les séquences de la plaine boisée

La plaine est creusée par la basse vallée de l'Auron et son affluent le Craon, composant un plateau doucement ondulé qui ouvre progressivement l'horizon vers l'est. Les figures de la plaine de grande culture avec son vaste patchwork de parcelles colorées prend peu à peu la place des figures boisées à mesure que l'on s'éloigne de Bourges, comme si l'openfield céréalier se mettait peu à peu en place au détriment de la lande boisée. Ainsi, le polygone semble nous raconter dans l'espace le processus d'évolution de la Champagne tel qu'il s'est exprimé au cours des dernières décennies. À l'est de la vallée de l'Auron, ce sont les paysages fossiles qui dominent avec une alternance de bois broussailleux de chênes pubescents, d'érables champêtres, d'ormeaux qui encadrent des lambeaux de landes et de garrigues sèches, des pelouses calcaires et des pelouses humides dans les fonds de vallons des deux rivières.



*Les pelouses fossiles et la grande culture : le paradoxe du polygone*

Pelouses et landes sont enchâssées dans les bois, dont la lisière figure une muraille de verdure qui isole le polygone de son contexte alors que la partie centrale entre Auron et Craon est beaucoup plus ouverte : bois, landes et parcellaire de grande

culture s'y mêlent intimement. A l'est du Craon, c'est une figure équilibrée de plaine boisée qui assure la transition avec les paysages annonciateurs des bocages plus ou moins dégradés des franges occidentales de la vallée de Germigny. La phase

forestière s'est assez profondément modifiée au cours des dernières décennies par des campagnes systématiques d'enrésinements en pins noirs et épicéas et la montée en puissance de la populiculture, en particulier dans la vallée de

l'Auron. Les enrésinements sont surtout disposés sur la périphérie des massifs et semblent constituer à eux seuls les bois, notamment dans les vues depuis la RD 976 ; les ravages récents causés aux pinèdes par les chenilles processionnaires confèrent aux massifs du polygone un aspect dégradé peu amène, qui montre les limites d'une politique de monoculture.



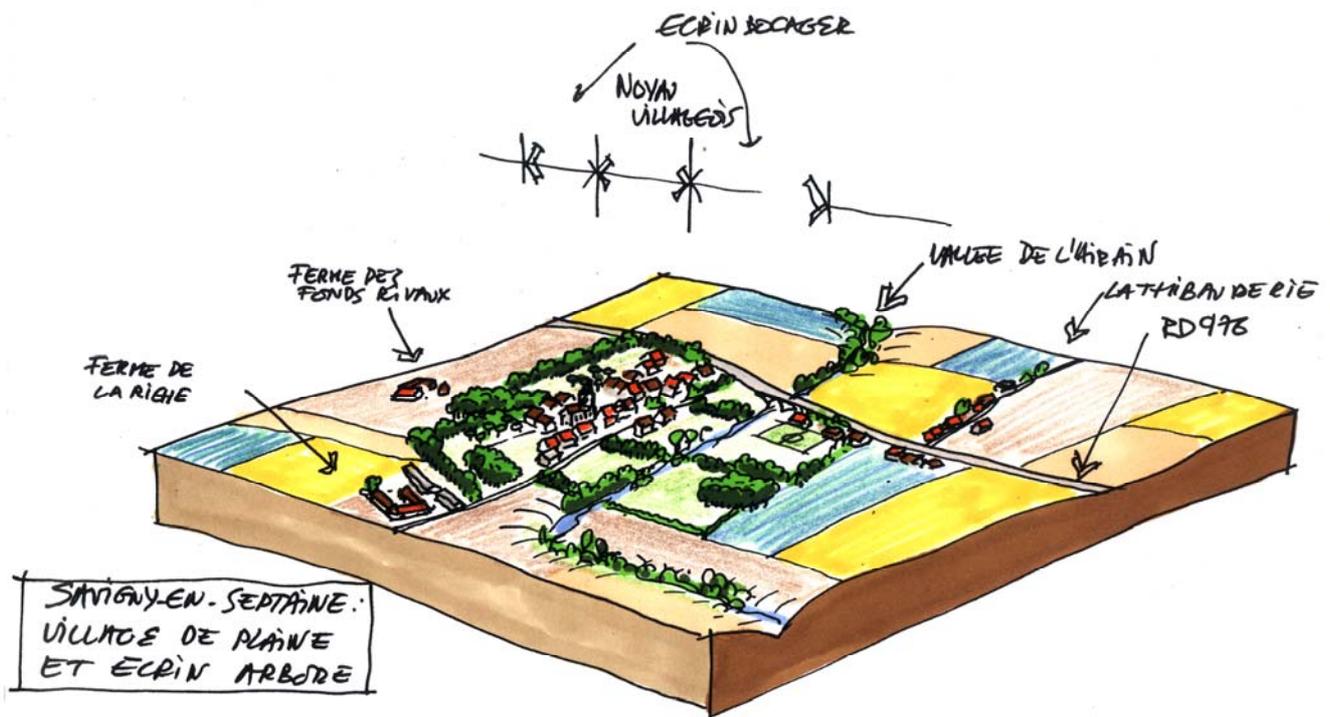
La monoculture résineuse

## Un paysage marqué par l'urbanisation et l'influence de Bourges

L'urbanisation marque son empreinte sur ce territoire pour deux raisons, la proximité de l'agglomération berruyère et les besoins en logements générés par l'activité de la base aérienne. L'influence de Bourges est de deux ordres : la présence visuelle de la grande ville marquée par ses édifices

repères, la silhouette de Saint Etienne et le silo de Saint Germain-du-Puy, et les développements de zones pavillonnaires en périphérie des villages. Peu à peu, les constructions individuelles se substituent à l'écrin boisé des villages et feutrent leurs silhouettes dont elles diluent

progressivement l'image. L'écriture nette du village de plaine fait place à une image floue. L'exemple de Savigny-en-Septaine, au bord de l'Auron montre ce processus avant son terme : la silhouette existe encore, mais elle est fortement menacée.



Structure paysagère de Savigny-en-Septaine



*Ce lotissement qui a su demeurer au sein de l'écrin...*



*...Celui-ci s'en est affranchi, la silhouette se perd.*

## LES ENJEUX DU PAYSAGE

### Préserver et renforcer les potentialités naturelles

La conservation de ce paysage fossile est un enjeu fort compte tenu de la raréfaction grandissante des figures naturelles dans la plaine de Champagne et semble garantie, au prix de la singularité du lieu et sous réserve que cessent de s'étendre les conversions résineuses. Il conviendrait de promouvoir un modèle mixte de plantations qui associe le pin et les feuillus en futaie mixte ou en

mélanges taillis et futaies fussent-elles parfois de conifères. Le maintien et le renforcement de la biodiversité sont indispensables à l'équilibre de l'ensemble de ces paysages ; une mesure conservatoire de protection, assortie d'une charte de gestion serait indispensable dans l'hypothèse selon laquelle la réduction du format des armées viendrait à ouvrir ces territoires aux

pratiques culturelles régionales. Les pelouses et landes mériteraient une mesure spécifique de protection car elles figurent les derniers exemples existants dans cette région agricole. Enfin, dans le même souci de maintien de la diversité, il semble qu'un seuil à ne pas dépasser soit atteint avec la populiculture dans le val d'Auron.

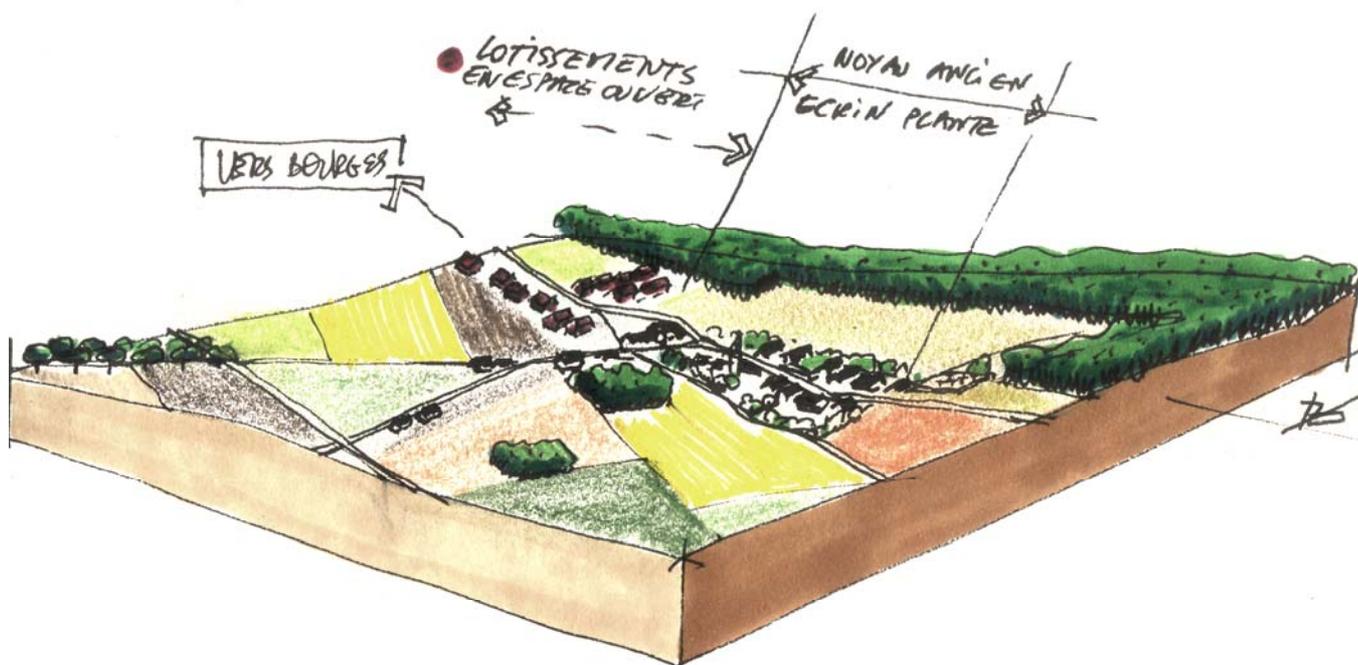
### Mieux maîtriser l'urbanisation

L'exemple de Savigny a montré les enjeux en matière d'urbanisation. Chaque opération de lotissement devrait faire l'objet d'un plan de composition et d'une réflexion sur l'implantation, la liaison avec le tissu préexistant et la

reconstitution de la silhouette urbaine, ce qui supposerait une étude paysagère spécifique pour chacune d'entre elles. L'exemple de Soye-en-Septaine montre bien le paradoxe du développement en présentant dans le même lieu des figures

bâties de qualité et un lotissement qui modifie profondément son rapport au paysage ; la question de l'écriture de la limite est ici clairement posée.





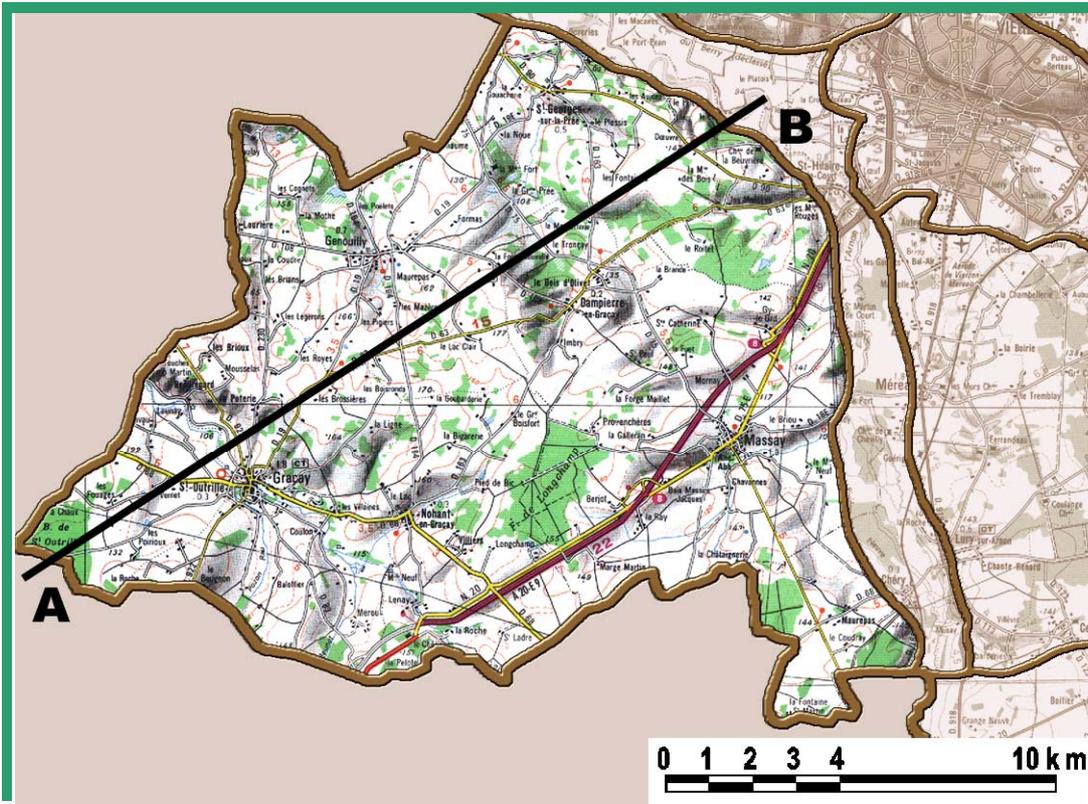
*A l'instar des autres communes peu éloignées de Bourges, Soye subit une pression de développement par attraction de la ville-centre, le long de la RD15.*

## LISTE DES COMMUNES

Avord  
 Bengy-sur-Craon  
 Bourges  
 Cornusse  
 Croisy  
 Crosses  
 Flavigny  
 Jussy-Champagne  
 Osmoy  
 Ourouer-les-Bourdelins  
 Raymond  
 Savigny-en-Septaine  
 Soye-en-Septaine  
 Tendron  
 Vornay



## 10-7 LA MOSAÏQUE BOISEE DE GRAÇAY Les grands espaces de la Gâtine



À l'extrémité occidentale du département débutent sur les assises du Crétacé les paysages de la Gâtine qui se prolongent largement dans le Loir-et-Cher et dans l'Indre. Ce sont des paysages amples, régulièrement rythmés par une alternance de boqueteaux et d'espaces ouverts, empreints d'une certaine monotonie que vient anoblir un riche patrimoine monumental. Marche entre Berry et Touraine, ils forment un espace neutre de transition entre la typicité du département et celle de ses voisins.



A

COUPE

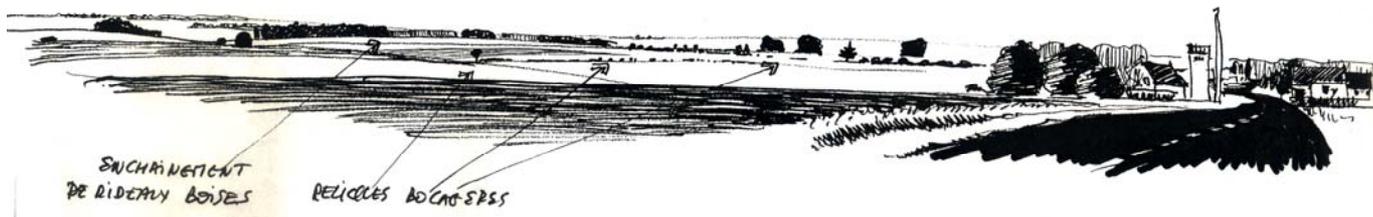
B

### DESCRIPTION GENERALE

Ce territoire, compris entre les vallées du Cher et de l'Arnon, et la limite occidentale du département se déploie sur les terrains du Crétacé après l'affaissement de la cuesta

largement disséquée par la confluence des grandes vallées à l'aval de Vierzon. Ces paysages correspondent à la seule figure de Gâtine présente dans le département du Cher. Paysage

"(...) répandu et original (qui) résulte du défrichement tardif des forêts qui ont longtemps subsisté sur les terres lourdes des plateaux crétacés recouverts d'argile à silex (...),



Ampleur des vues et répétitivité des motifs d'un paysage qui se déploie largement vers l'ouest.

les gâtines font alterner massifs ou lambeaux forestiers et clairières agricoles où l'habitat se disperse parmi des champs vastes et généralement ouverts. La gâtine est un compromis entre la forêt, le bocage et l'openfield<sup>71</sup>. Cette interprétation de la Gâtine correspond trait pour trait aux paysages de la mosaïque de Graçay et en fait un paradigme de cet ensemble des plaines boisées. C'est un territoire régulièrement distribué presque monotone, rythmé par un relief complexe mais modeste habillé par une succession de

boqueteaux et quelques massifs plus importants qui ponctuent régulièrement une plaine de culture composée de vastes parcelles ouvertes. Quelques haies généralement disposées sur les bords de chemins achèvent de donner à ce paysage très ouvert malgré les nombreux rideaux boisés, un rythme répétitif empreint d'une certaine austérité. C'est un paysage qui prend naissance dans le Cher et se déploie largement dans le Loir-et-Cher et l'Indre.

Le réseau hydrographique qui a modelé le plateau crétacé se

divise entre le bassin de l'Arnon au nord est et celui du Fouzon à l'ouest, qui baigne Graçay et se jette dans le Cher en aval de Villefranche. L'Arnon et le Cher qui fondent une forte limite au nord-ouest, l'Herbon affluent de l'Arnon qui arrose Massay et le Fouzon et ses affluents constituent des ruptures dans la monotonie du plateau en mosaïque en créant des paysages linéaires humides dans lesquelles la prairie prend la place des champs cultivés et le frêne, le saule et l'aulne celle du chêne.



La vallée du Cher, limite nord



La vallée de l'Arnon limite orientale

## De petits taillis de chênes et quelques enrésinements, une agriculture en souffrance

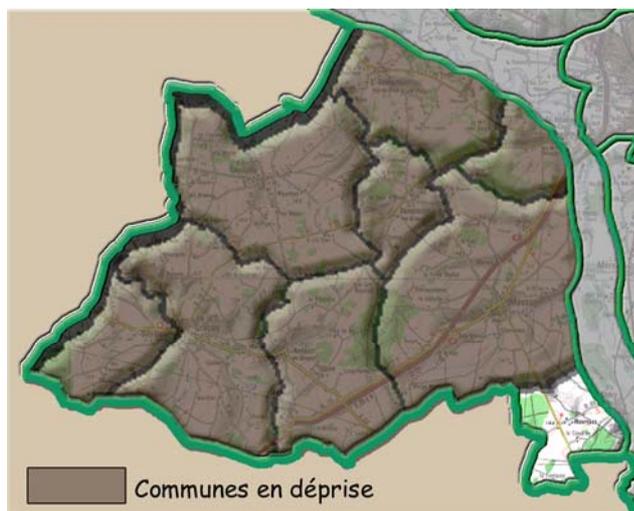
La strate boisée est composée par des taillis de chênes plus ou moins broussailleux et quelques massifs qui font l'objet d'une mise en valeur en taillis composés par la chênaie

charmaie avec des exemples d'enrésinements sur les terrains sablonneux, surtout localisés dans la moitié ouest. Les massifs les plus importants en surface sont le bois de Longchamp sur

les communes de Massay et Nohant-en-Graçay, dont la moitié septentrionale est une futaie résineuse et la moitié sud un taillis de chênes et de charmes et le bois communal de

71 in Gamblin, la France dans ses régions, la région Centre, par Jacques Verrière

Saint Oustrille à l'extrême ouest du département. L'agriculture est à l'unisson de ce paysage d'entre-deux, comme hésitante entre les forêts du nord et la grande plaine méridionale et sa culture intensive. La mosaïque de Graçay connaît à l'instar de la plaine boisée d'entre Cher et Arnon un des plus forts taux de déprise agricole du département. La totalité des communes de l'unité, à l'exception de Chéry sont concernées par ce phénomène, comme le montre la carte ci-contre.



Extrait de la carte des communes en déprise (cf. page 24)

### Pays de marche, pays de passage, qui cèle ses qualités

Le territoire est traversé par des axes de communications très anciens qui ont suscité l'implantation de gros bourgs régulièrement répartis et pourvus d'un riche patrimoine : Massay et les restes de son abbaye, la collégiale de Saint Oustrille, la cité médiévale de Graçay dont une partie des remparts a subsisté, Genouilly et son église romane à voûte angevine exceptionnelle en Berry composent un ensemble qui met en valeur cette région en montrant ce que ce paysage rigoureux peut receler comme trésors cachés. La mosaïque de Graçay...un paysage qui se mérite...et se fait désirer.



Massay, l'abbaye



Massay, une entrée discrète

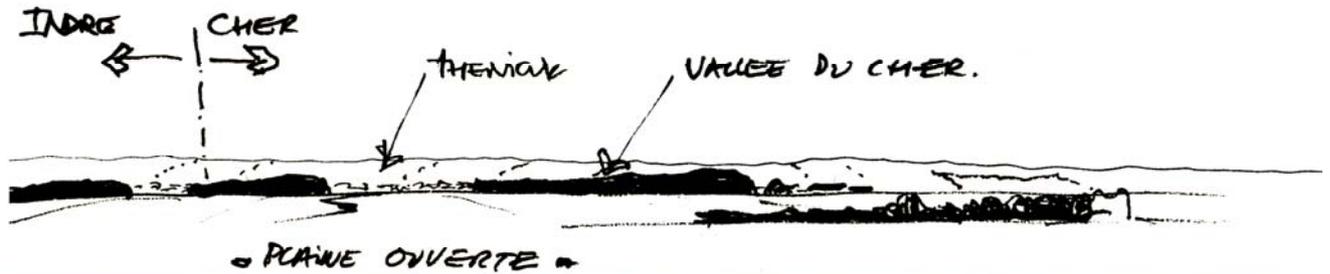


L'église romane de Genouilly

Les bourgs proches de Vierzon et situés sur des axes de communication connaissent un développement qui peut sembler paradoxal si on le rapproche des

phénomènes de déprise agricole mais qui se traduit parfois par des dysfonctionnements dans ces paysages ouverts, comme le montre l'exemple de Genouilly :

les constructions récentes et les haies de conifères qui les accompagnent altèrent la silhouette du bourg et son rapport avec son église.



### L'autoroute A 20 ou la mise en scène du paysage de marche

La mise en service de l'autoroute A 20, qui joint les régions Centre et Limousin semble conforter la mosaïque de Graçay dans son rôle de paysage de passage, de marche entre

deux territoires. Posée "à niveau", elle donne à connaître ce paysage tel qu'il est dans sa discrétion parfois excessive ; les remembrements des abords qui ont accompagné sa

construction, en ouvrant davantage la maille parcellaire et en supprimant de rares figures végétales ont amplifié la rigueur de ce paysage et sa monotonie.



*L'insertion " neutre "*  
*de l'autoroute A 20*

## LES ENJEUX DU PAYSAGE

Il n'est pas excessif d'affirmer que la mosaïque de Graçay se cherche une identité et c'est là son principal enjeu ; la reconstitution d'une trame paysagère qui permette de recréer des hiérarchies dans ce paysage devenu trop neutre pour exprimer ses propres qualités

semble un objectif nécessaire. Des plantations judicieuses le long des voies qui permettent de recréer une lisibilité perdue, un travail sur les périphéries de bourgs afin de recréer une identité à la hauteur de la qualité du patrimoine, une réflexion sur l'avenir et la

gestion des terres en déprise sont autant de points qui justifieraient la mise en place d'une charte de Pays, sans doute interdépartementale, qui interrogerait l'avenir de ces paysages de Gâtine.

## LISTE DES COMMUNES

Chéry  
Dampierre-en-Graçay  
Genouilly  
Graçay  
Massay  
Nohant-en-Graçay  
St Georges-sur-la-Prée  
St Hilaire-de-Court  
St Oustrille

